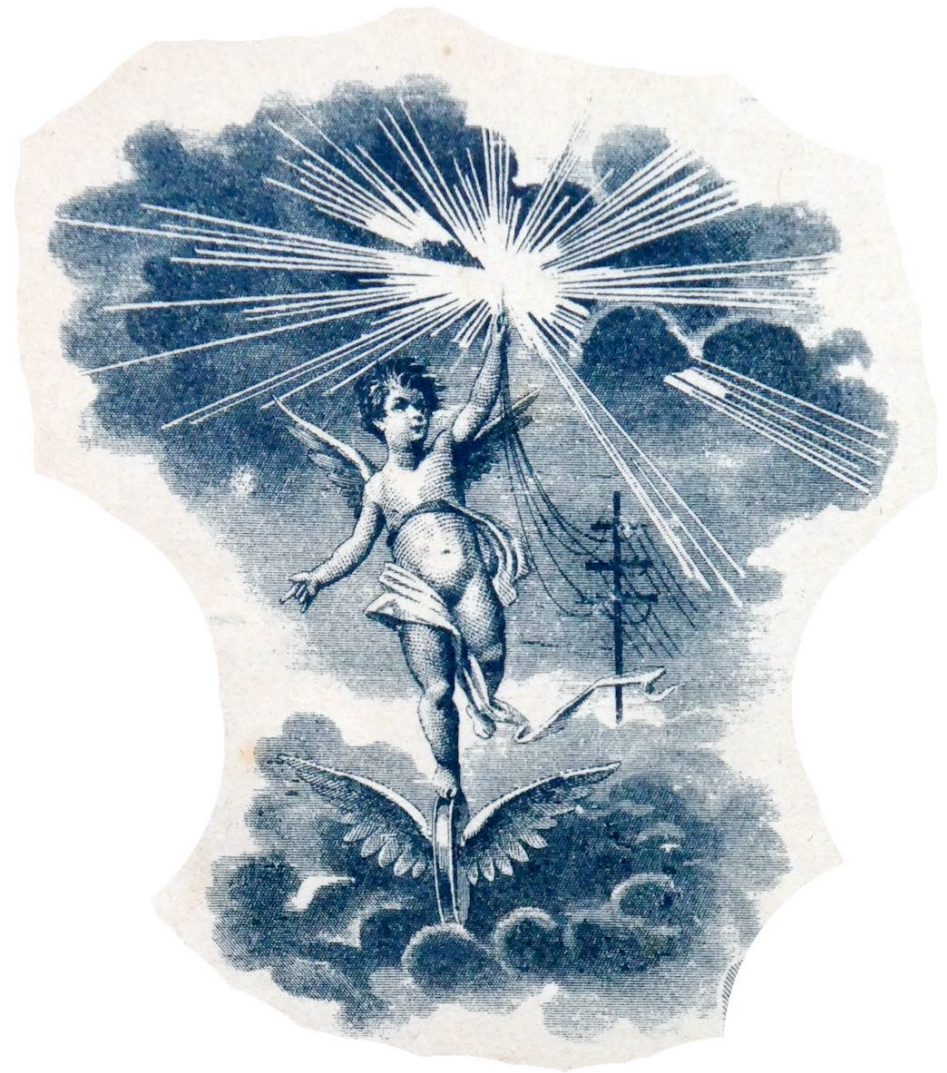


La fée électricité à Saint-Antonin

Fiat lux !

Aurait pu dire le maire, Paul Capin, en 1900



Détail du papier à lettres de M. Dumas

Plan de l'exposé

1/ D'où venons-nous ?

Retour sur la situation à Saint-Antonin

L'éclairage à huile

Un épisode méconnu : les propositions d'éclairage au gaz

2/ L'électricité en France

Un engouement entretenu via les expositions, les démonstrations...

Les développements techniques et les premières réalisations urbaines

3/ L'électricité à Saint-Antonin

1900 : le maire Paul Capin décide le passage à l'éclairage électrique

Évolution du dossier 1900-1950

Evolution, contentieux : un dossier récurrent

L'électrification rurale : et nous ?

4/ Et aujourd'hui ? Quelques éclairages sur les enjeux actuels.



Voltmètre à Electropolis (Mulhouse) ; un cadran maintes fois réclamé à Saint-Antonin

Les sources

A - Pour l'évolution technique et les premiers essais en matière d'électricité,

articles dans la presse d'époque

B - Pour la lampe à huile ou à pétrole à Saint-Antonin

< Deux articles parus dans le bulletin des Amis du Vieux Saint-Antonin



< Au temps des lampes à huile - Claude de Saint-Martin, - Bulletin 1990

< Eclairage public : au temps des réverbères à corde - Georges Cosnier - Dominique Perchet - Bulletin 2022

C - Pour le XXe siècle,

< Dossier 104 - Energie (Archives municipales)

< Recueil des délibérations municipales (St-Antonin et Féneyrols)

< Informations sur Fontalès (famille Lamothe).

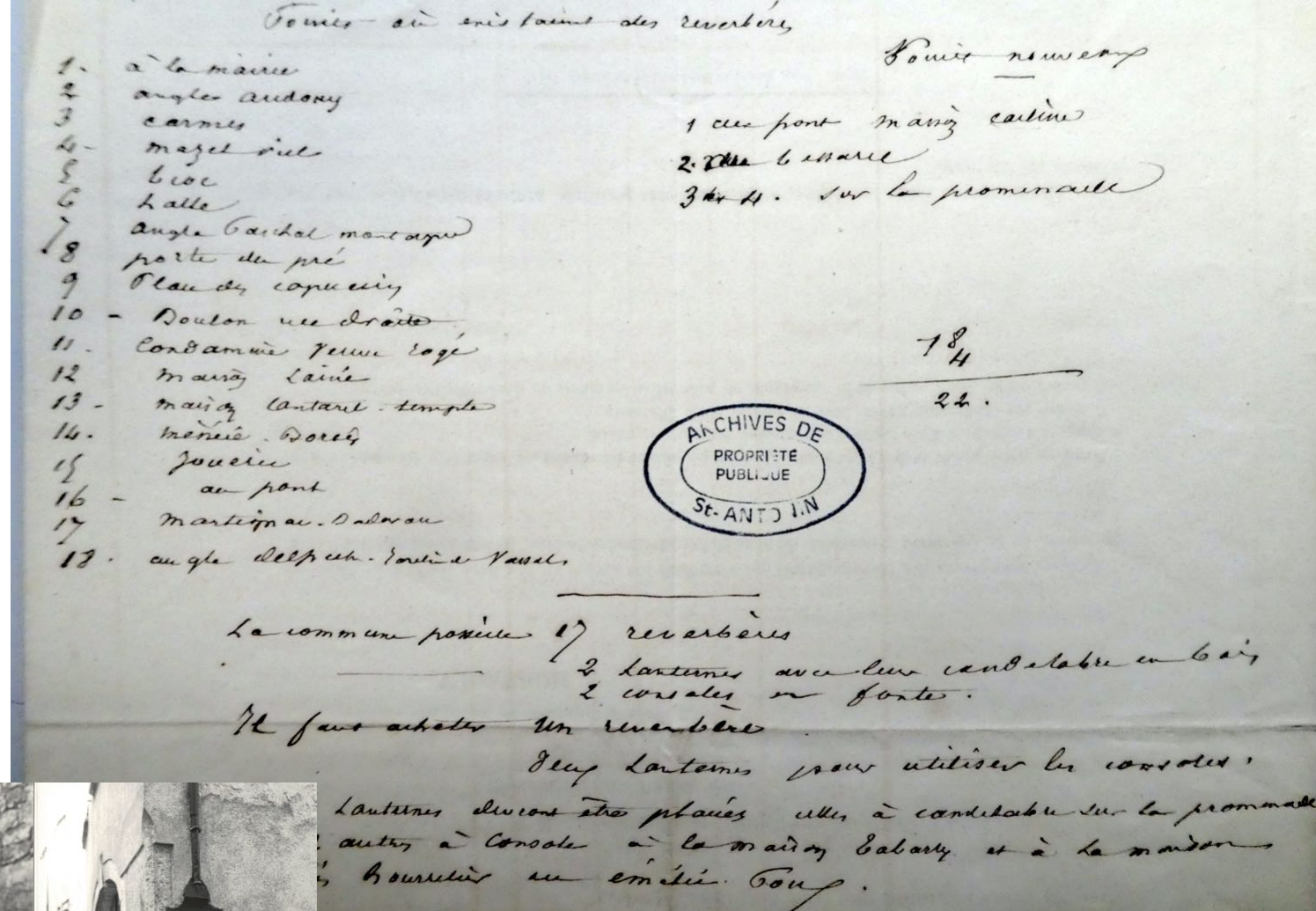
D - De façon plus transversale

< Articles parus dans les Abécédaire de Michel Ferrer

< <<< Dessin de Robida qui oppose l'ancien temps au temps de l'électricité...



**L'évolution de la technique
(et des cahiers des charges)
avant 1900 est en soi toute
une histoire de la vie
urbaine...**

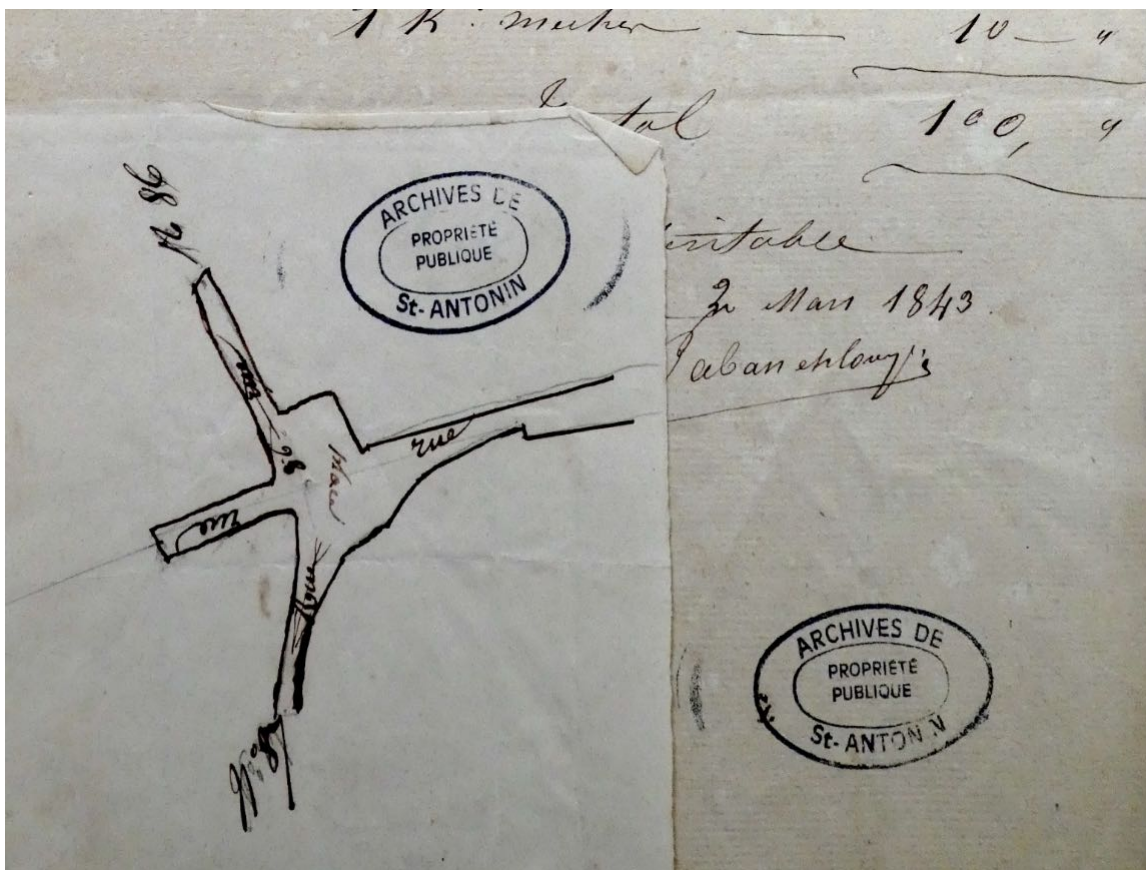


Documents du fonds d'archives municipales

1/ D'où venons-nous ?

1843 : le système Pradal est adopté à Saint-Antonin

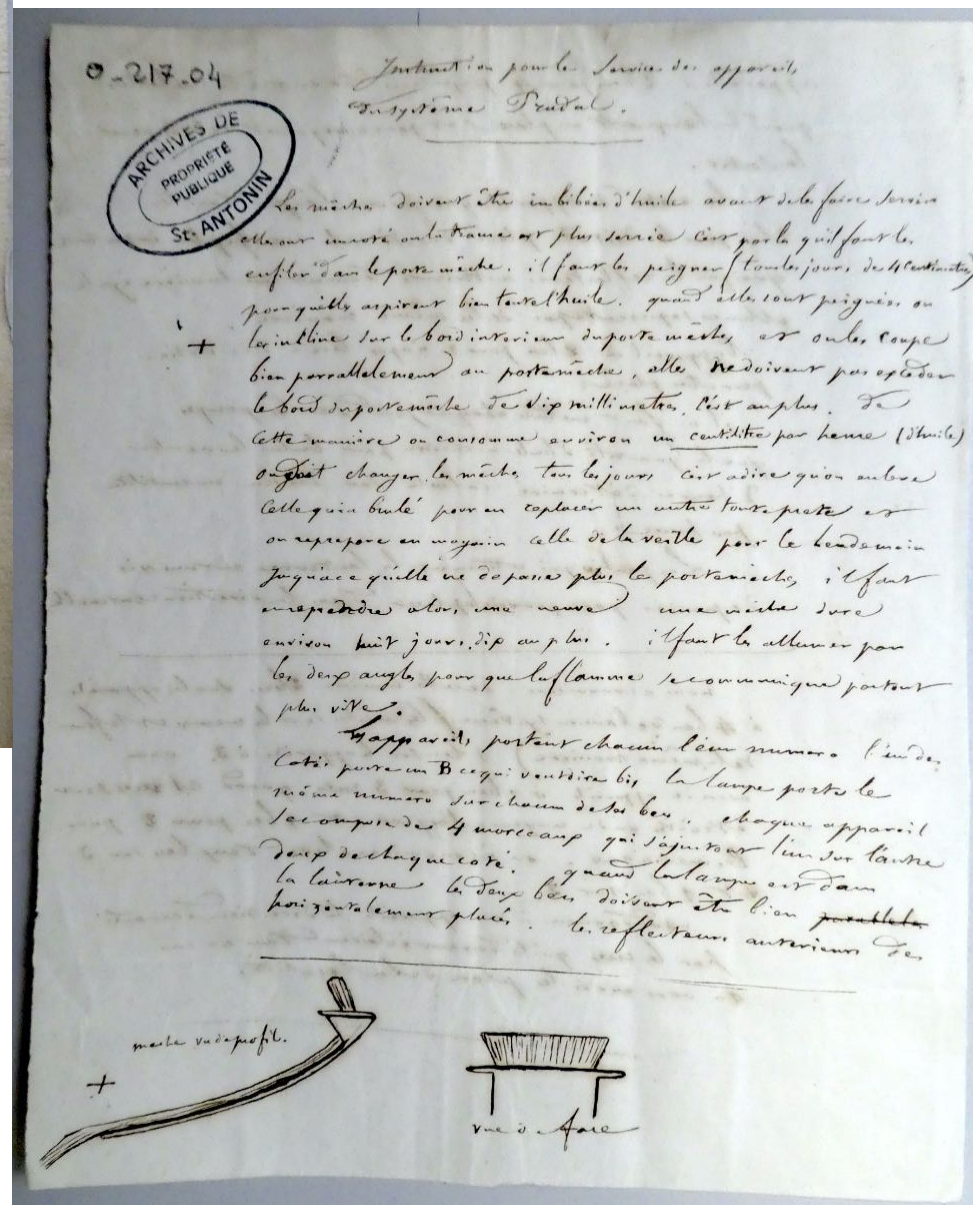




Système Pradal : une innovation qui montre que les techniques évoluent.

Consommation d'huile : 1 cl par heure

Des réverbères pouvant éclairer dans plusieurs directions



1/ D'où venons-nous ?

Le système d'éclairage à huile restera opérationnel jusqu' dans les premières années du XX^e siècle.



8. 217-04 Octobre pleine lune le 4
dernier quartier le 11
nouvelle lune le 19
premier quartier le 27

ARCHIVES DE
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE
St. ANTONIN

Jours du mois	Lever de la Lune	Coucher de la Lune	
1 dimanche	h 3 ^m 33	h 1 ^m 36	
2 lundi	h 9	h 2 ^m 44	
Jours l'allumage marqué à mardi par une croix.	h 4 ^m 44	h 3 ^m 57	
4 merc	h 9 ^m 38	h 9 ^m 13	
5 jeudi	h 1 ^m 19	h 6 ^m 29	
6 vend	h 6 ^m 41	h 7 ^m 44	
7 sam	h 7 ^m 27	h 8 ^m 58	
+ 8 dim	h 8 ^m 17	h 10 ^m 08	Allumer à 8h 1/2
+ 9 lun	h 9 ^m 11	h 11 ^m 12	étinciller à 9h 1/2
+ 10 mar	h 10 ^m 10	- 0 ^m 08	
+ 11 merc	h 11 ^m 08	0 ^m 57	
+ 12 jeudi	-	h 1 ^m 36	
+ 13 vend	h 0 ^m 8	h 2 ^m 13	
+ 14 sam	h 1 ^m 8	h 2 ^m 45	
+ 15 dim	h 2 ^m 19	h 3 ^m 14	
+ 16 lundi	h 3 ^m 7	h 3 ^m 43	
+ 17 mardi	h 4 ^m 1	h 4 ^m 10	
+ 18 merc	h 5 ^m 3	h 4 ^m 38	
+ 19 jeudi	h 6 ^m 1	h 5 ^m 7	
+ 20 vend	h 6 ^m 59	h 5 ^m 38	
+ 21 sam	h 7 ^m 56	h 6 ^m 18	
+ 22 dim	h 8 ^m 52	h 6 ^m 50	
+ 23 lundi	h 9 ^m 46	h 7 ^m 34	
+ 24 mar	h 10 ^m 37	h 8 ^m 23	
+ 25 merc	h 11 ^m 36	h 9 ^m 17	
26 jeudi	- 0 ^m 10	h 10 ^m 11	
27 vend	h 1 ^m 51	h 11 ^m 78	
28 sam	h 1 ^m 28	-	
29 dim	h 2 ^m 4	h 0 ^m 26	
30 lundi	h 2 ^m 39	h 1 ^m 36	
31 mardi	h 3 ^m 14	h 2 ^m 46	

A Saint-Antonin

POMPES
DALLES
TUYAUX
ETC.

ARTICLES DE MÉNAGE
MARIUS BROUSSES
Ferblantier - Lampiste
SAINT-ANTONIN (TARN-&-GARONNE)

SEAUX
ARROSOIRS
Chaufferettes
ETC.

M^{re} La mairie de St Antonin Doit

Saint-Antonin, le 30 juil 1888 Imprimerie Montalbanaise

Janvier	3	deux verres de réversion	1 20
	14	deux bec de lampe niché et verre	3 50
février	10	six bec de lampe niché et verre	10 50
avril	28	nettoyage du foch	3 00
mai	21	répare 6 réversion	6 00
	21	cinq verres de réversion	3 00
	24	deux verres de réversion	1 20
	26	six bec de lampe niché et verre	10 50
	26	trois verres de réversion	7 50
juil	10	un bec de lampe niché et verre et un verre de réversion	2 30
total			43,00

mandat le 16 juil
à la somme de 43 fr plus 17 fr qui était dû sur
le dernier compte.

POMPES
DALLES
TUYAUX
PLOMBERIE
ZINGUERIE

SPÉCIALITÉ DE LANTERNES
FÉLIX SENCHET
FERBLANTIER-LAMPISTE
A SAINT-ANTONIN (TARN-ET-GARONNE)

ARTICLES
DE
MÉNAGE
Seaux, Arrosoirs
CHAUFFEPIEDS

M^{re} La Mairie de Saint-Antonin Doit

à Félix SENCHET, de Saint-Antonin, les articles ci-après :

Saint-Antonin, le 1888 Typ. de Macabiau-Vidallet.

7 ^u	2	3 verres de réversion	1 80
	2	répare un réversion	0 60
	2	3 verres du fond	1 50
	2	2 culots	0 80
	2	répare les continues	0 50
	4	3 verres de réversion	1 80
	4	réparations	1 00
	4	1 culot	2 00
	6	2 verres	1 20
	6	1 verre du fond	0 50
Total			11 70

ARCHIVES DE
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE
ST-ANTONIN

0 217
éclairage public

Deux papiers à lettres d'artisans liés à l'éclairage

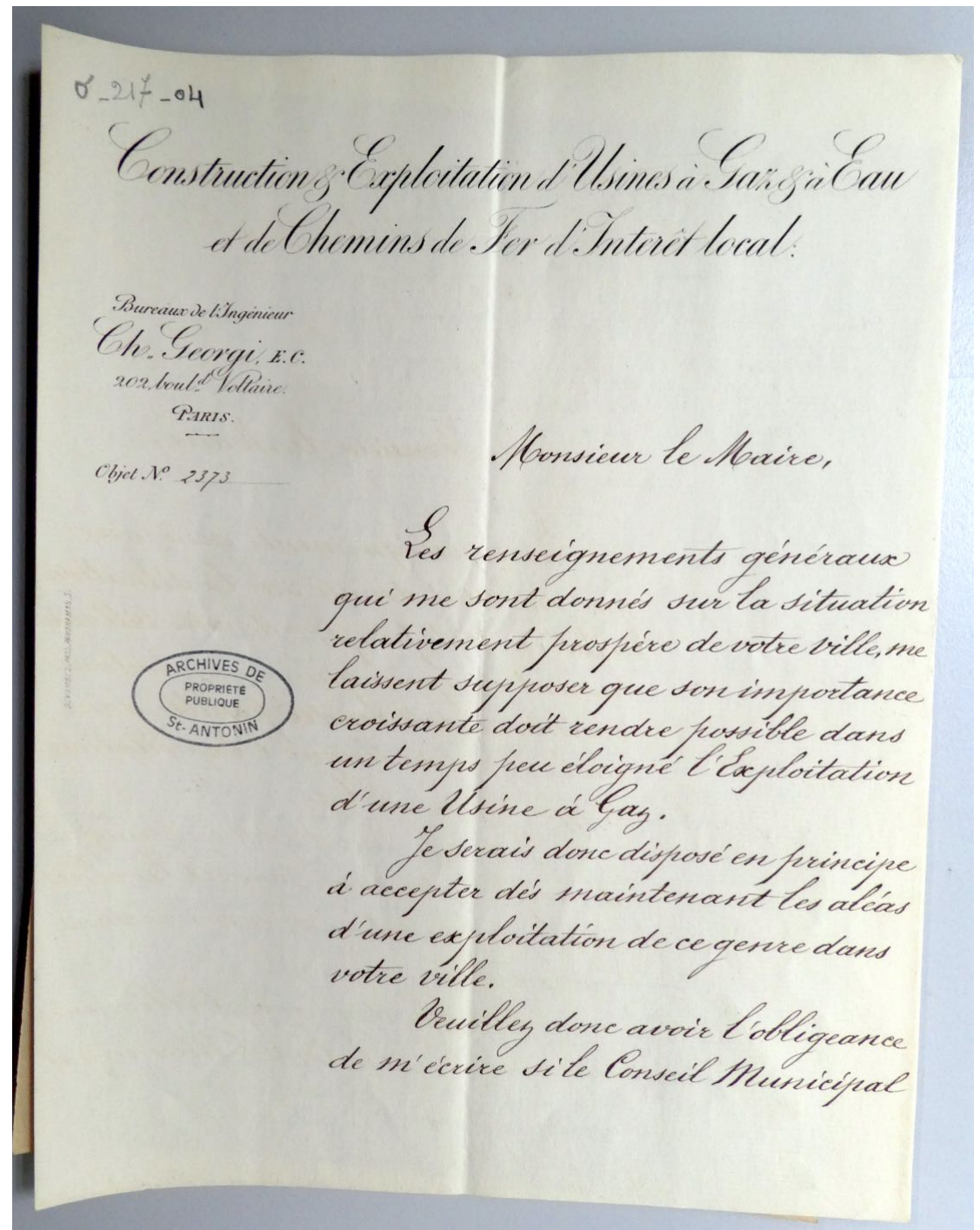
2/ Où aurions-nous pu aller ?

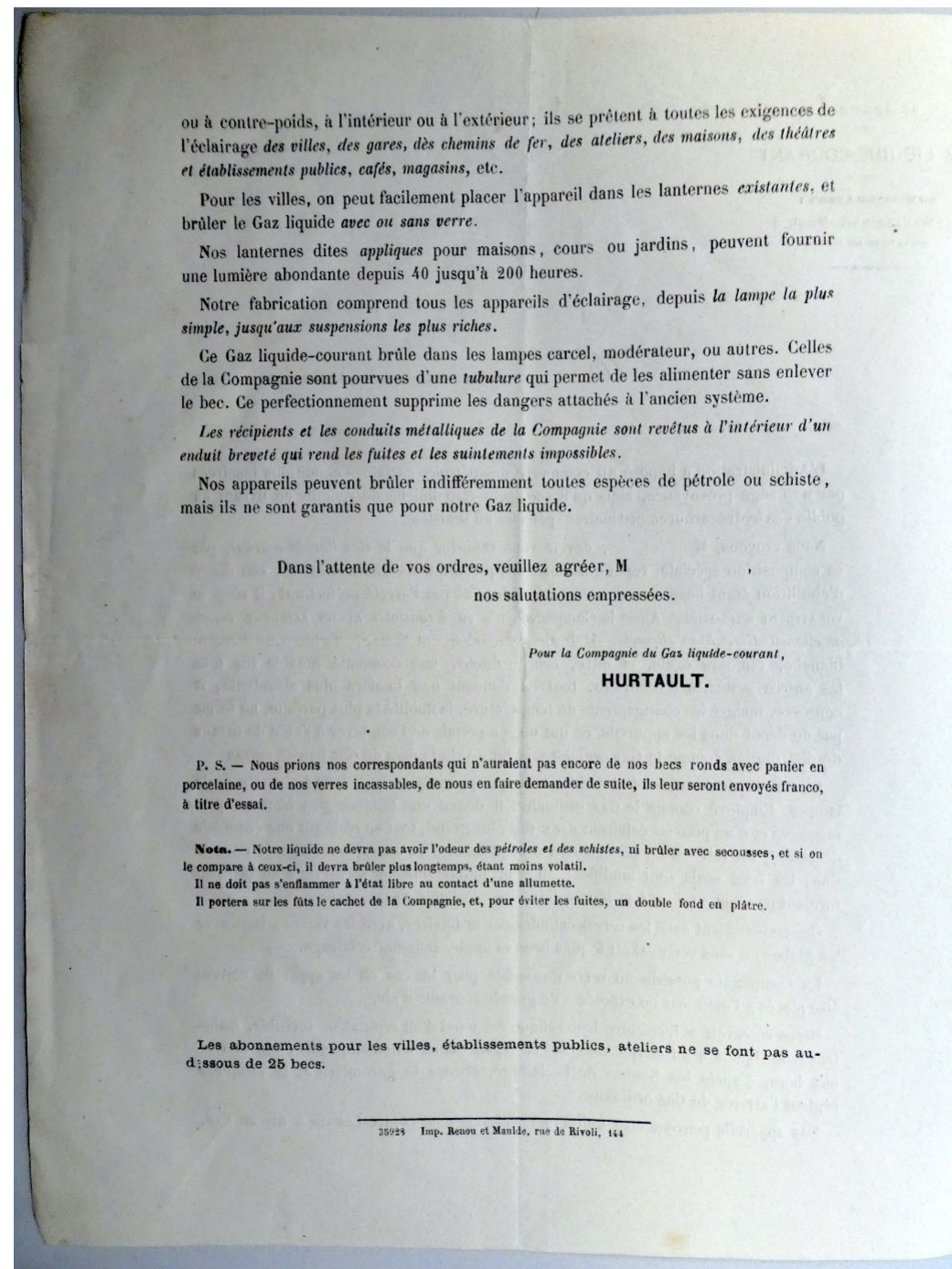
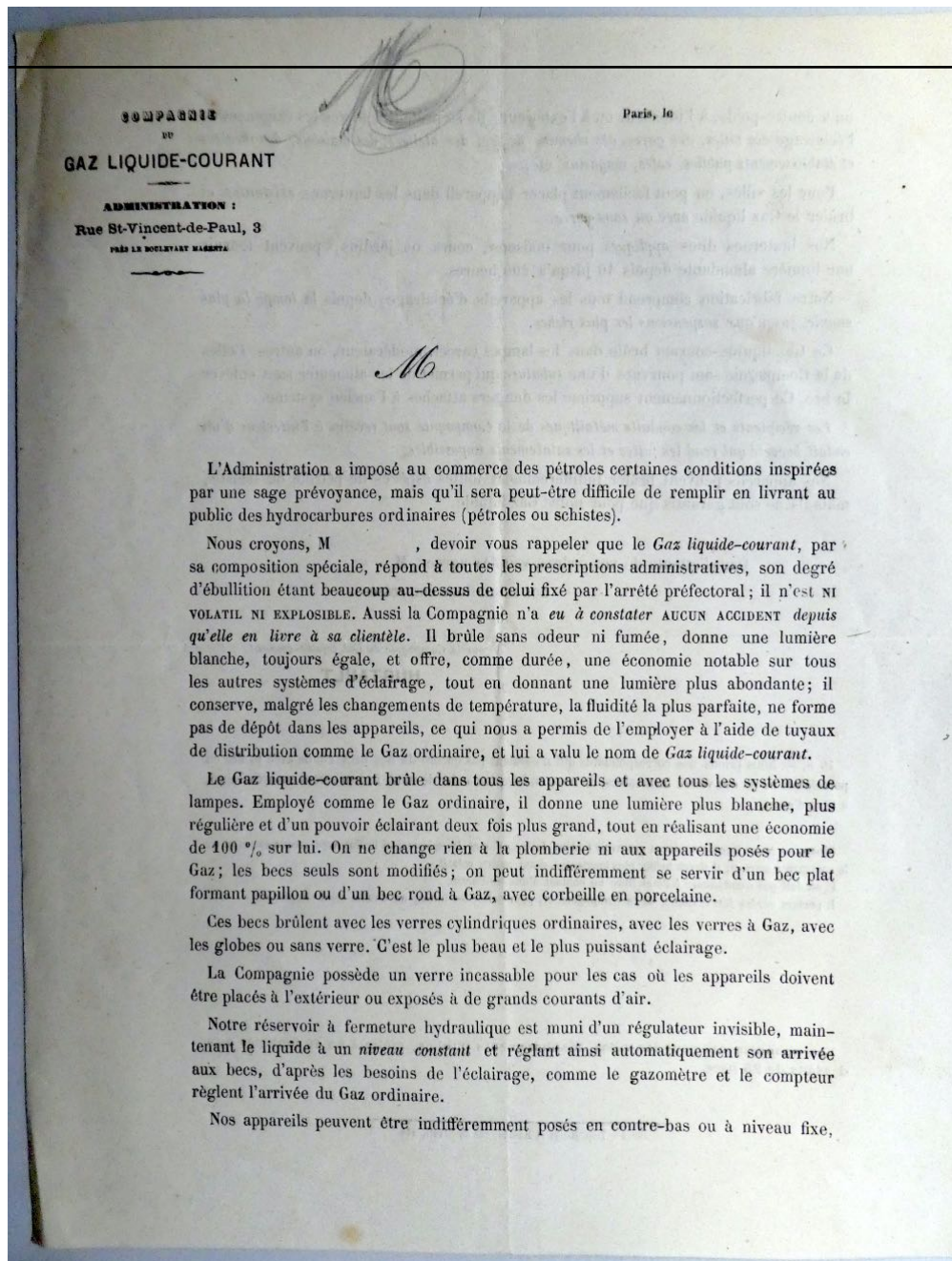
Un épisode méconnu : les propositions d'éclairage au gaz

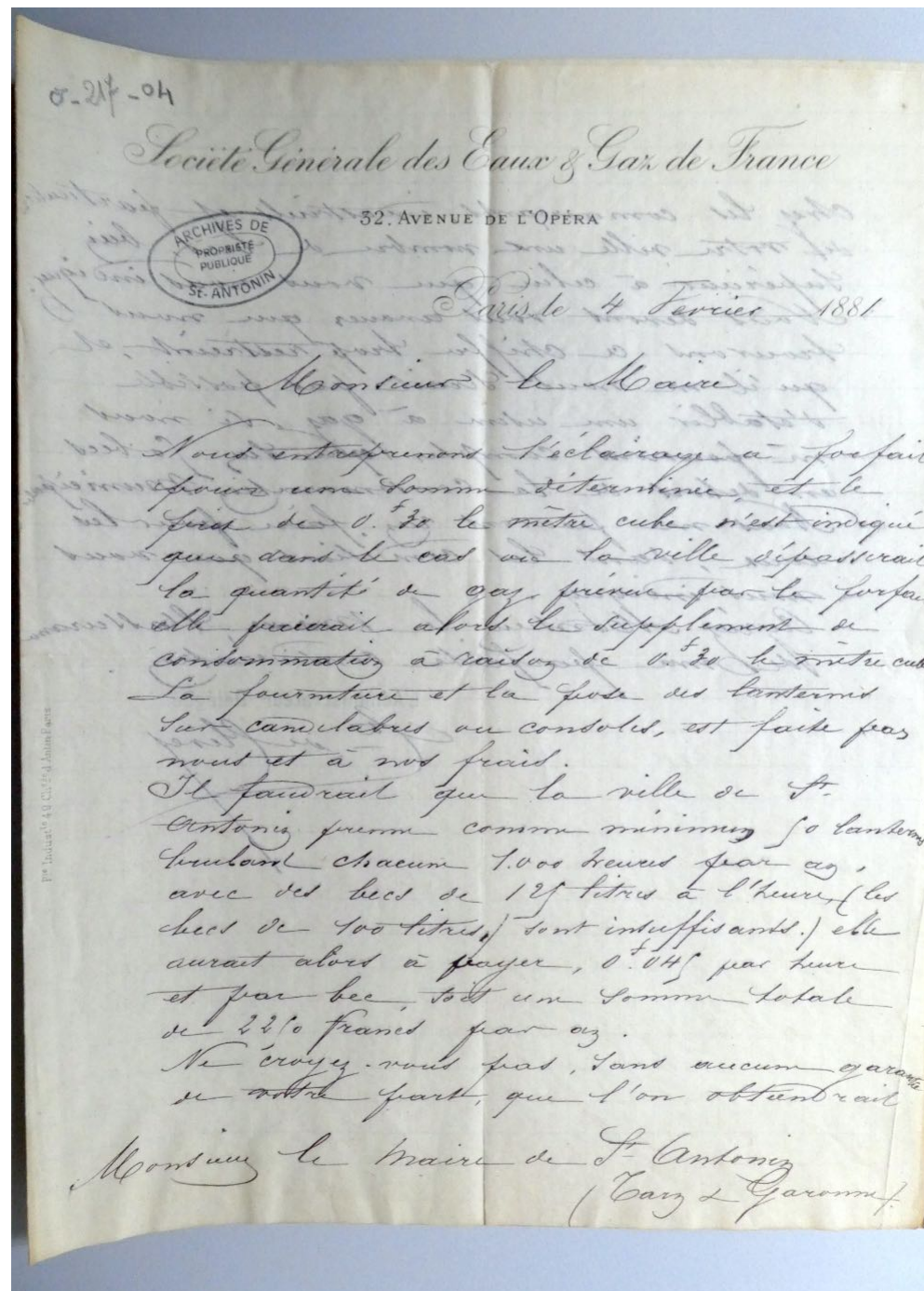
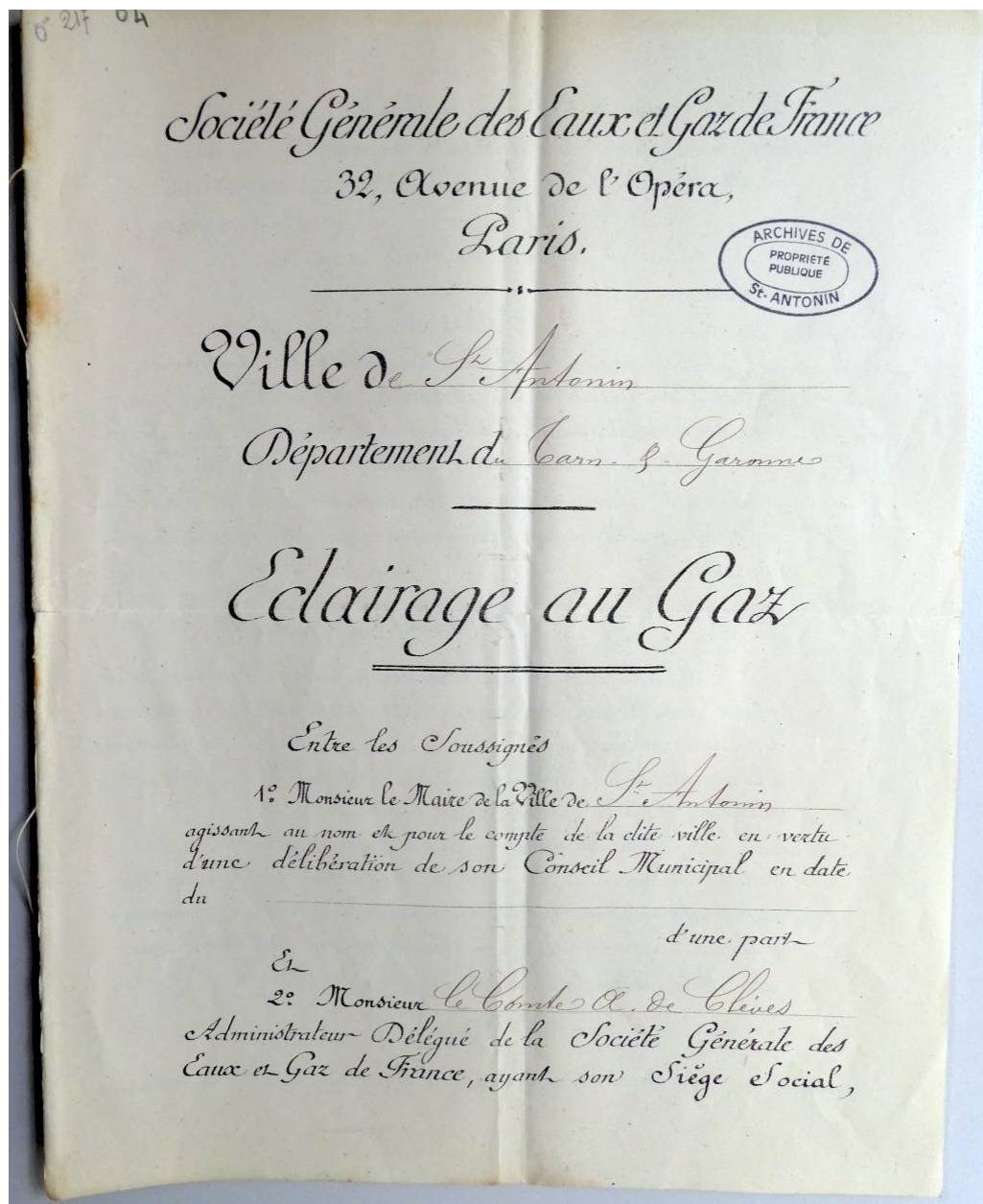
A l'instar des grandes villes et de Paris, des compagnies d'éclairage au gaz font des propositions à la maire de Saint-Antonin.

Elles ne seront pas prises en considération et donc pas débattues en conseil, ce qui explique leur absence des registres.

Cette proposition (Ch. Georgi) inclut la construction d'une usine à gaz >>>







Une proposition innovante évitant l'usine à gaz

GAPIAND, FRÈRES
INGÉNIEURS-CIVILS
Constructions & Installations
D'USINES À GAZ
2, Rue Drouot, 2

Paris, le 18 Décembre 1872

Monsieur le Maire,

Nous sommes inventeurs d'un appareil breveté qui sert à fabriquer, à l'aide de substances hydrogènes, un gaz d'éclairage et de chauffage incombustible et compressible.

Des frais relativement considérables, qu'entraînent la construction et l'installation d'une usine à gaz à la houille, nous ont jusqu'à ce jour, aux entrepreneurs de faire bénéficier les petites villes de ce genre d'éclairage.

C'était un problème à résoudre, et nous sommes heureux de vous annoncer, Monsieur le Maire, que nous en avons trouvé la solution.

Désormais les petites villes peuvent être traitées de pair avec les grandes et jouir des mêmes avantages.

Il ne dépend donc plus que de vous, Monsieur le Maire, et de votre conseil municipal, de doter votre ville d'une usine à gaz, ce sera un progrès dont vos administrés vous sauront certainement gré.

Si nos ouvertures avaient votre approbation nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements utiles que le cadre d'une simple

lettre nous oblige de donner sommairement.

En résumé, voici les conditions générales qui devraient servir de base à nos accords.

Nous nous chargeons à nos frais, bien entendu, de l'établissement du gaz dans votre ville, moyennant une redevance de cinquante francs par hectare pour l'éclairage de la voie publique, avec garantie de sa part d'un minimum de consommation.

La ville serait tenue de nous fournir gratuitement l'emplacement sur lequel serait établie l'usine à gaz, environ 200 mètres carrés.

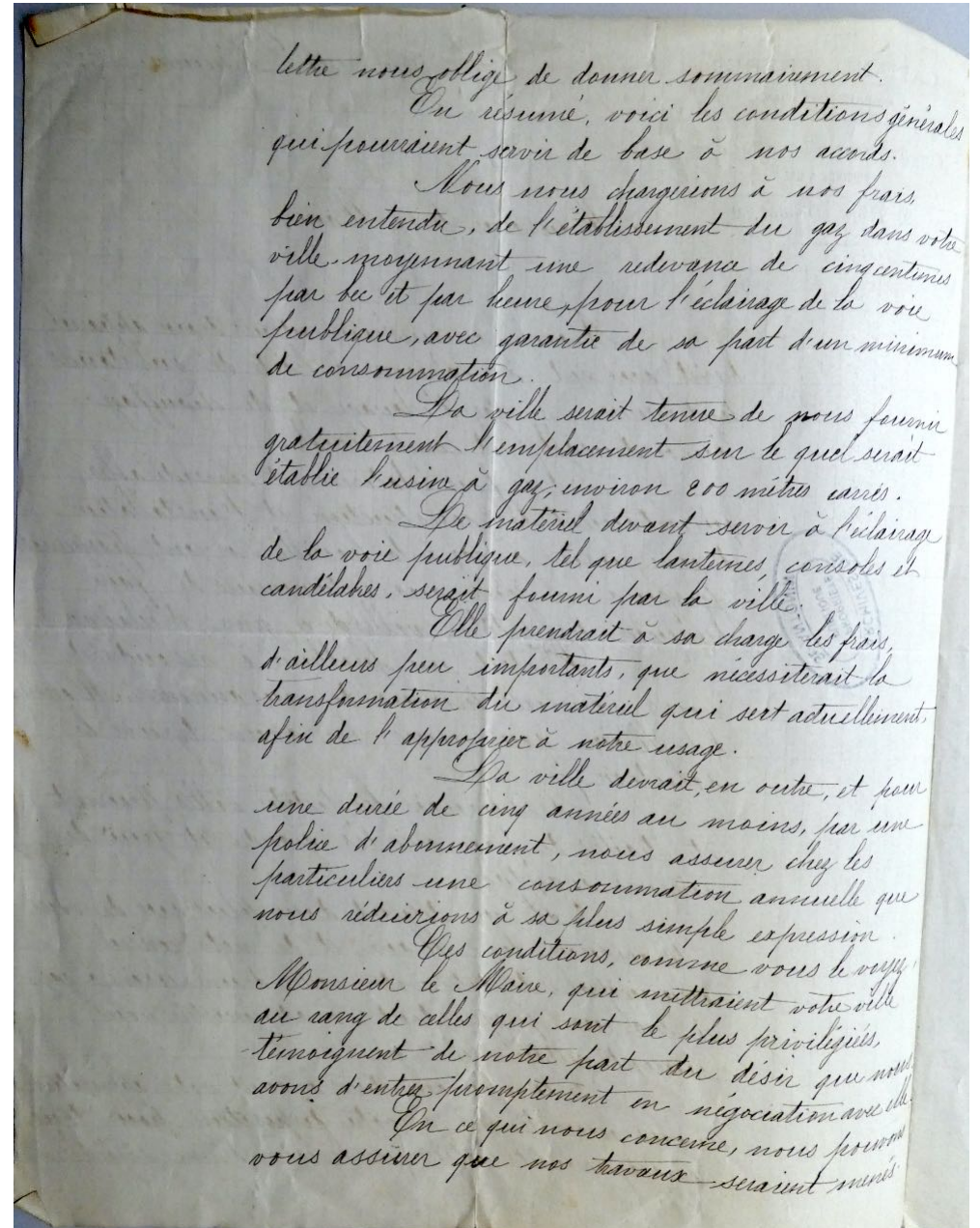
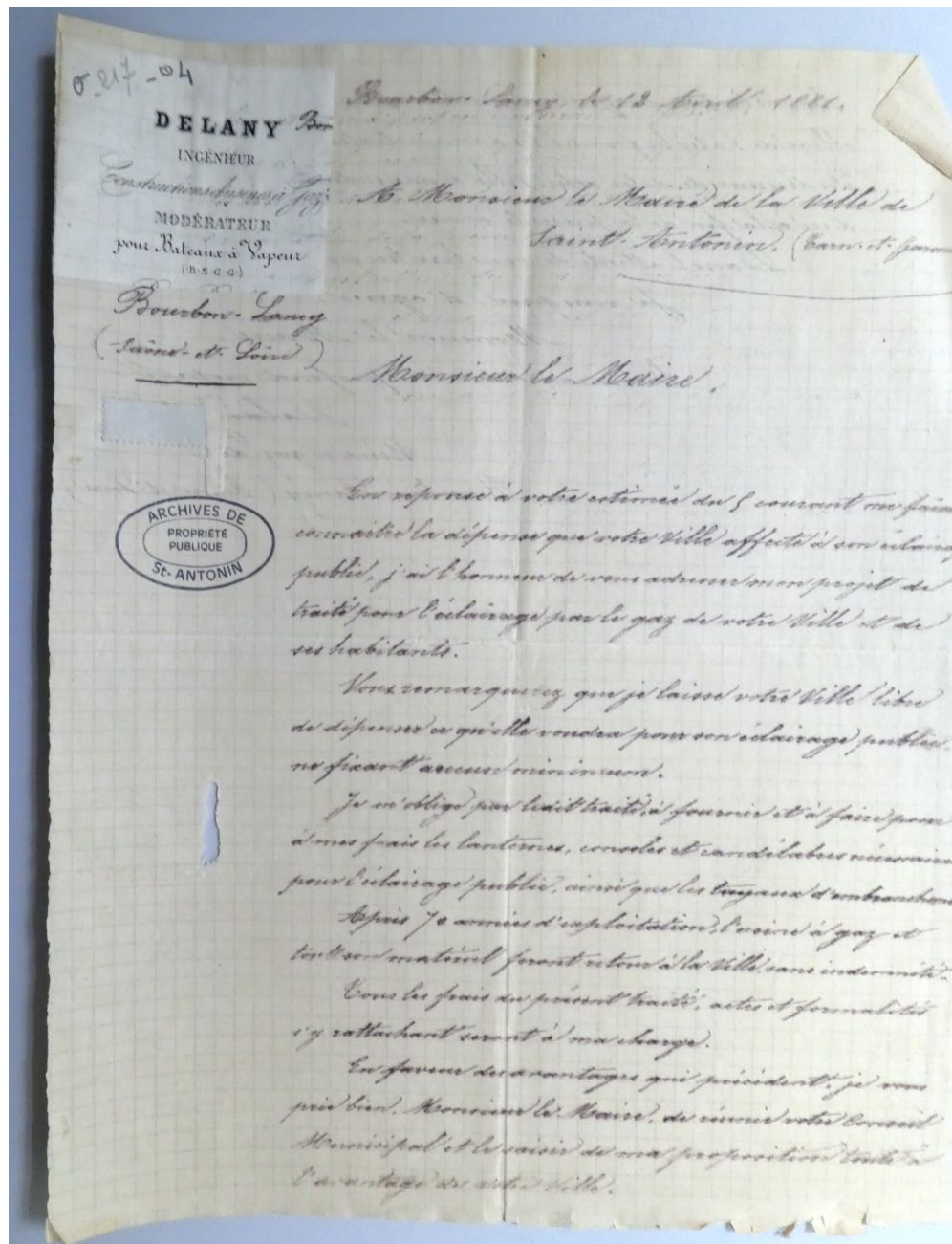
Le matériel devant servir à l'éclairage de la voie publique, tel que lanternes, consoles et candélabres, serait fourni par la ville.

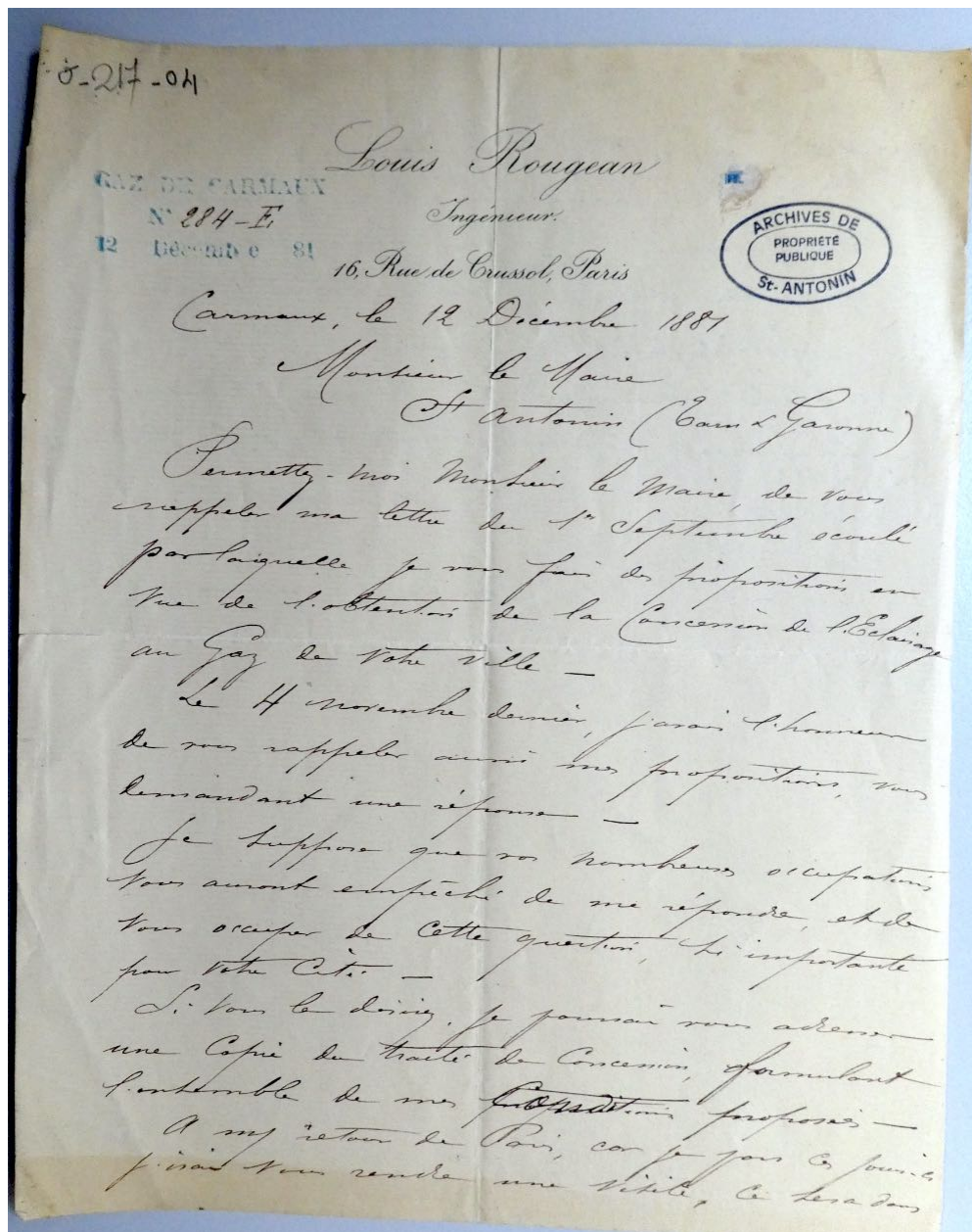
Elle prendrait à sa charge les frais, d'ailleurs peu importants, que nécessiterait la transformation du matériel qui sert actuellement, afin de l'adapter à notre usage.

La ville devrait, en outre, et pour une durée de cinq années au moins, par son police d'abonnement, nous assurer, chez les particuliers, une consommation annuelle que nous réduirions à sa plus simple expression.

Ces conditions, comme vous le voyez, Monsieur le Maire, qui mettraient votre ville au rang de celles qui sont les plus privilégiées, témoignent de notre part du désir que nous avons d'entrer promptement en négociation avec elle.

En ce qui nous concerne, nous pouvons vous assurer que nos travaux seraient marqués.





Une rue de la ville

Une image qui ne permet pas de préciser quelle technique est utilisée

Source : Archives municipales

1347
6.24-04
J. ELIE GAUGUET
OFFICIER D'ACADÉMIE
DIRECTEUR
de l'Entreprise générale d'éclairage
et de chauffage par le gaz.
36, RUE DE SEINE, 36
PARIS

Paris, le 15 Décembre 1877

Monsieur le Secrétaire

Vous seriez bien obligé de me faire
savoir si votre municipalité serait
dans l'intention d'être éclairée par le
gaz. Dans ce cas je serai tout disposé
à faire tous les frais pour la construction
de l'usine et pour la canalisation. Vous
n'aurez pas un sou à dépenser. Il n'y a
sans dire que je saurai vous récompenser
de vos peines et soins.

Dans l'espérance de vous lire
bientôt je suis avec respect
Monsieur le Secrétaire
Votre très humble serviteur
J. Elie Gauguet

P. S. Que l'on ne vous avertisse le gaz, soyez assez bon
de me l'en informer qui en est le concessionnaire

ARCHIVES DE
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE
St. ANTONIN

0-24-04

ETABLISSEMENT FONDÉ EN 1780
EXPOSITIONS UNIVERSELLES
1803-1823-1855-1867-1876
5 MÉDAILLES

ARGENT ARGENT BRONZE
ARGENT ARGENT ARGENT
BORDEAUX 1855
JURY 1876
PARIS 1876

A. M. BLAZY & LUCHAIRE
LÉON LUCHAIRE
CONSTRUCTEUR
d'Appareils d'Eclairage
RUE ERARD, 25 & 27
(St. André)
PARIS

Eclairage des Villes, Communes, etc.
Appareils d'Eclairage au Pétrole et au Schiste
Système Luchaire (Breveté)

S'allumant, se réglant avec une pèche, sans échelle, comme le Gaz
s'éteignant seuls à une heure déterminée.

Consommation 2 centimes 1/2 par heure.

247

ARCHIVES DE
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE
St. ANTONIN

Monsieur le Maire,

Comme complément aux dessins, tarifs et notice concernant l'Eclairage public
que je vous envoie, je vous adresse ci-joint les dessins d'un appareil d'Eclairage perfectionné.
Le perfectionnement apporté consiste dans l'application à mon ancien système,
si répandu, de l'Allumage à la pèche, sans échelle, comme cela se pratique pour
le Gaz.

Je me suis attaché à rendre l'opération de l'allumage on ne peut plus facile,
le système si tellement simple qu'on ne peut se tromper.

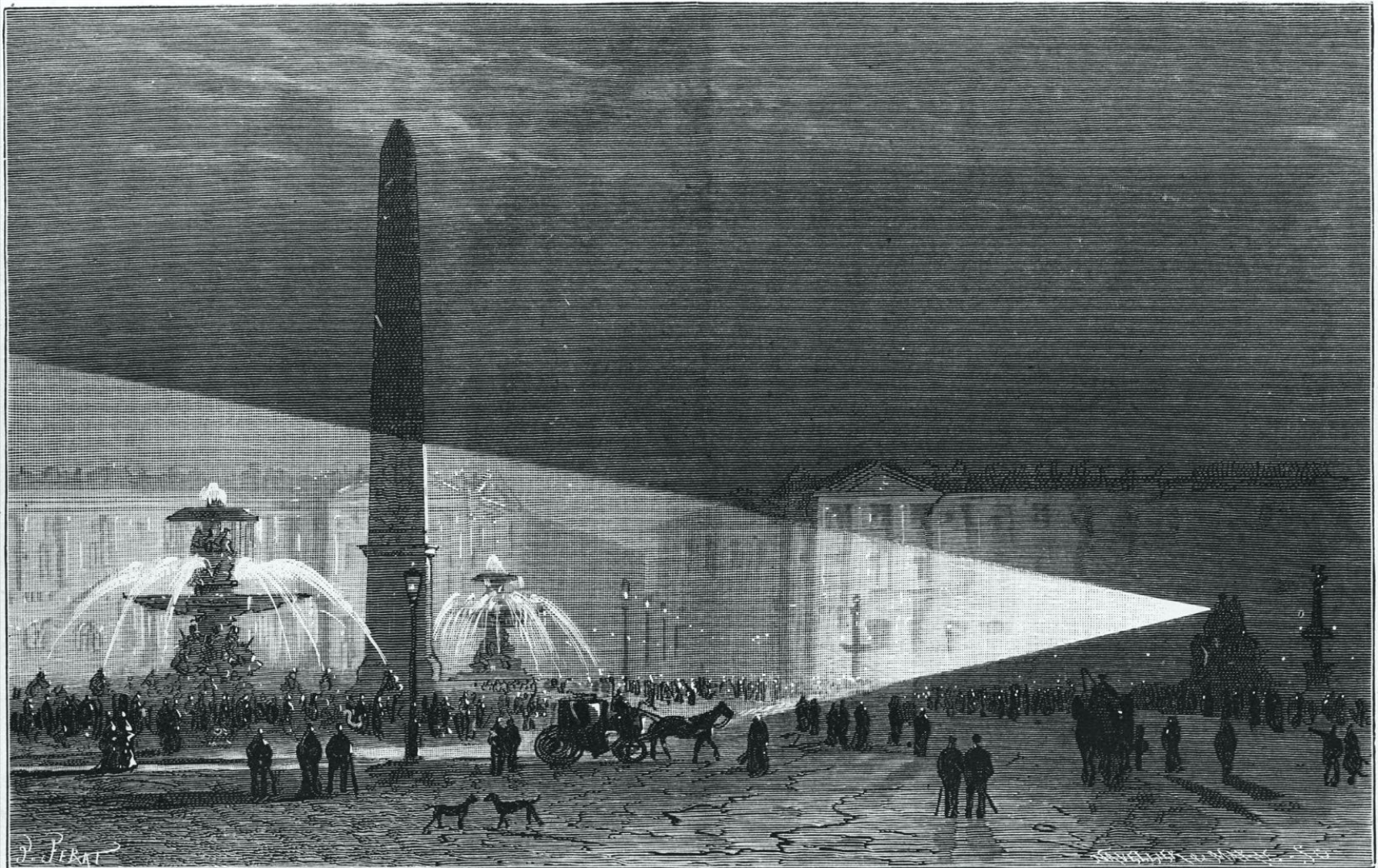
Il suffit d'introduire la Lampe d'allumage dans une ouverture ménagée
exprès sous la lanterne, de pousser légèrement à fond et dans secousse, en l'allumage a lieu
instantanément. On règle ensuite la lumière en faisant tourner légèrement, à gauche ou
à droite la lige qui agit sur la mèche.

Avec ce système on n'ébranle pas la lanterne et par conséquent on ne la détériore
pas; de plus, l'allumage se faisant par le côté du bec, il n'y a pas besoin de changer la
position centrale de la lanterne au-dessus de la console ou du candélabre, ce qui produirait
un effet disgracieux.

La flamme donnée par mes appareils a la forme de celle du Gaz dont elle a
l'intensité (cette intensité, mesurée au photomètre, égale celle de 11 bougies) et, avantage
considérable, qui tient à la nature du système du bec, la flamme donnée par le
lampiste au moment de l'allumage reste la même. Elle ne s'emporte pas comme
dans certains autres becs où elle finit par fumer et remplir l'appareil de noir de fumée.

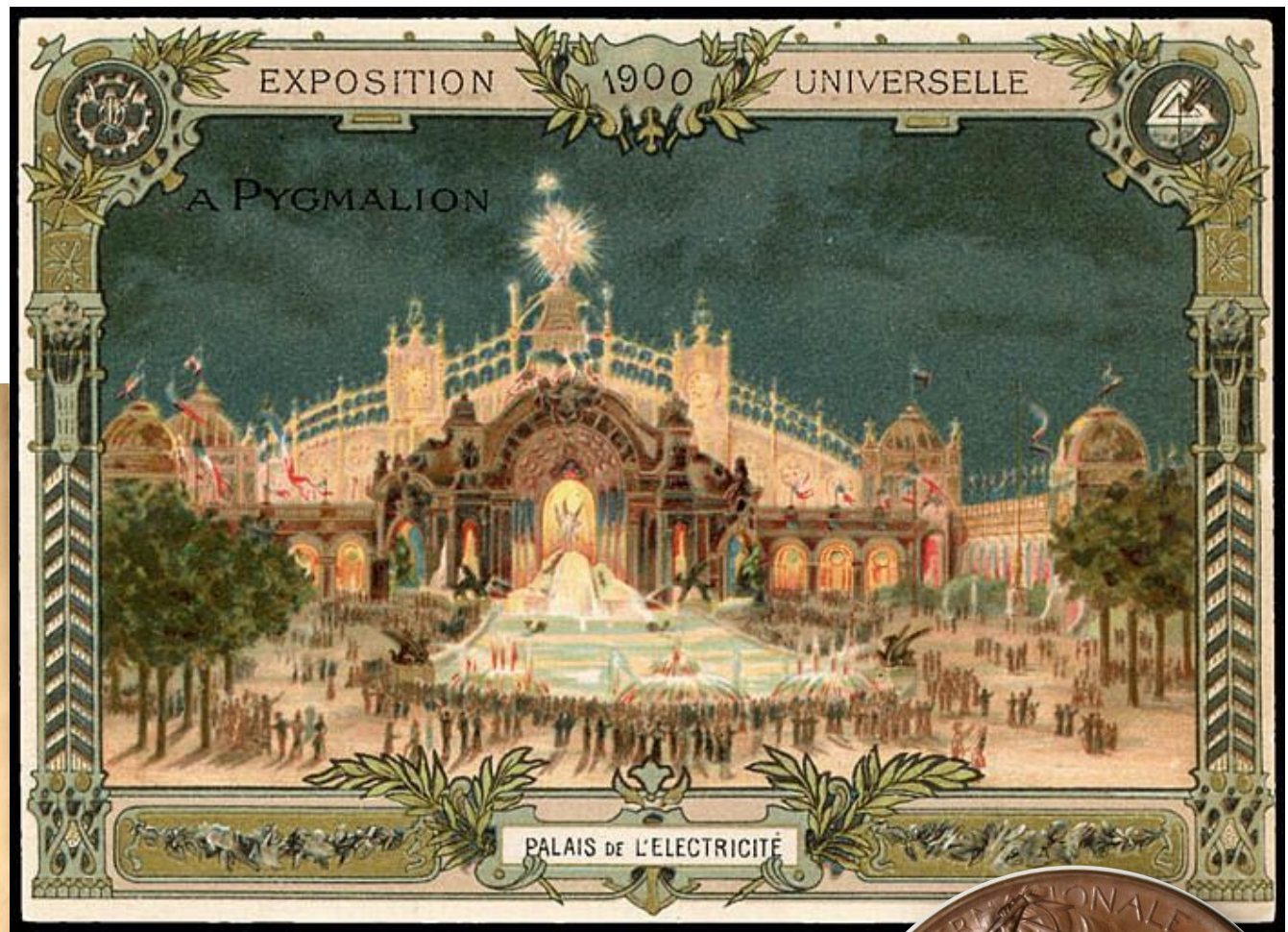
3/ L'électricité séduit la France

1844 : illumination de la place de la Concorde avec un arc électrique



Du rôles des expositions universelles

1881 EXPOSITION INTERNATIONALE D'ELECTRICITE



Adossé à l'Exposition, le premier Congrès international des électriciens

La médaille de l'Exposition internationale d'électricité - 1881 - Palais de l'Industrie



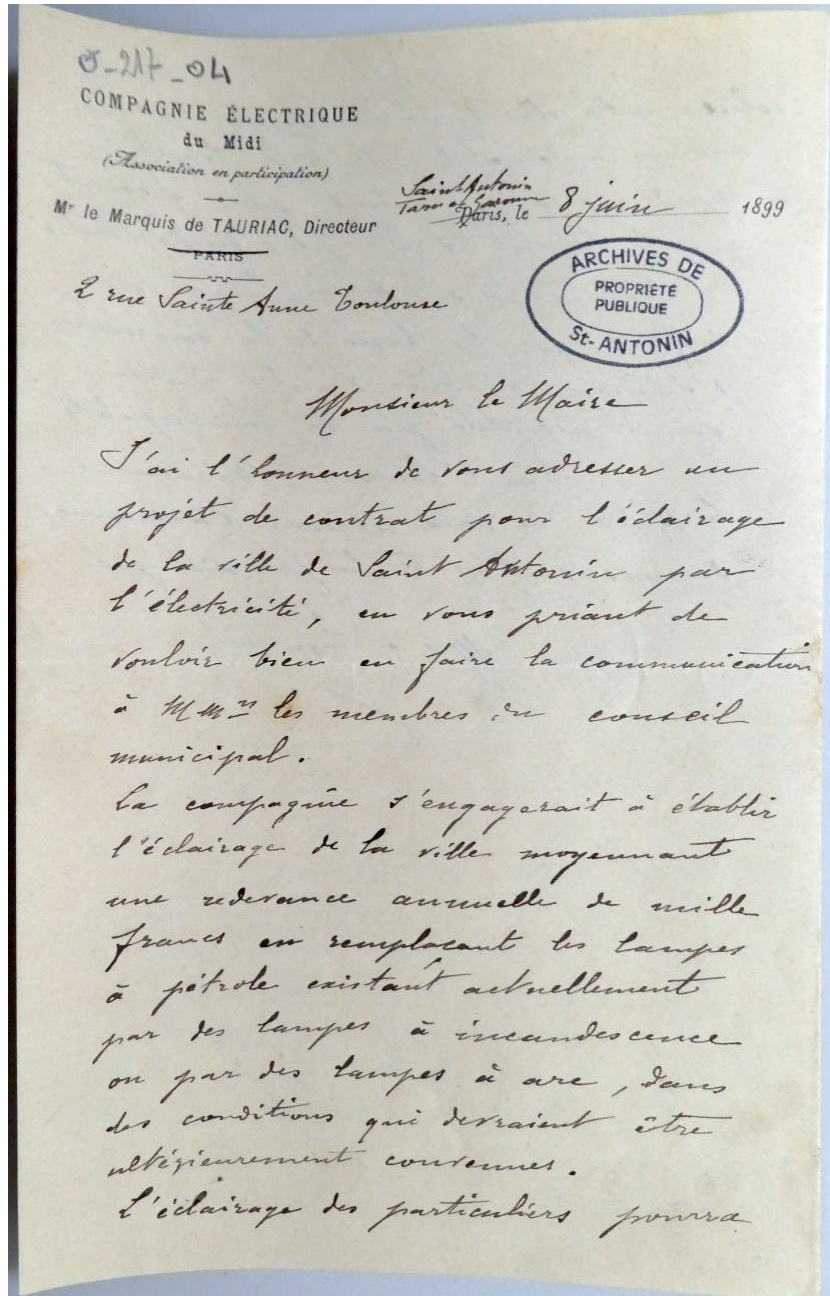


4/ Saint-Antonin et l'électricité

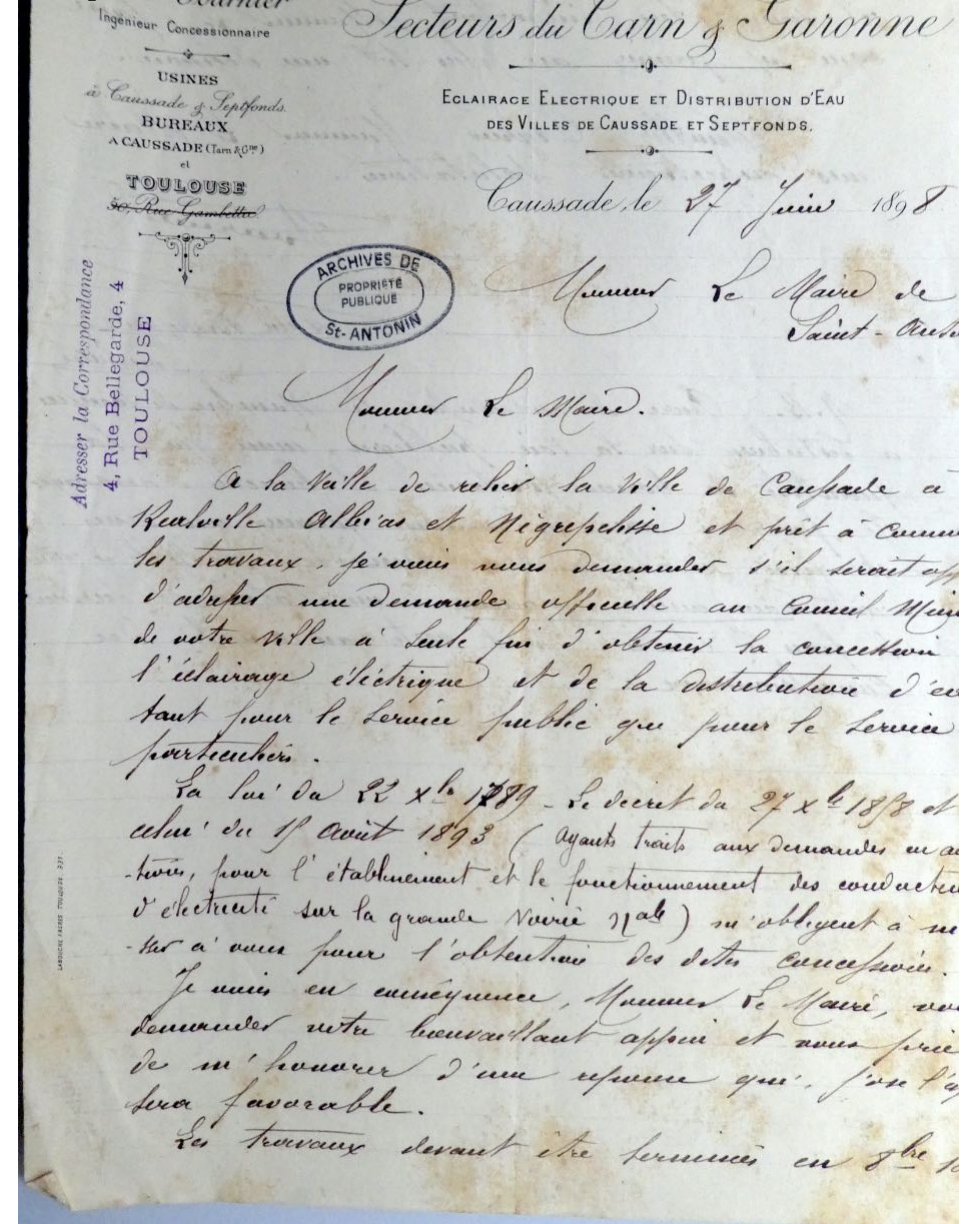
Points à aborder

- < Les différentes compagnies électriques en relation avec Saint-Antonin
- < le Saut du Loup
- < Les installations de production : les Ondes, le Martinet... et le réseau
- < Le rôle de M. Gabriel Dumas : une histoire très compliquée
- < Evolution des abonnements
- < Des insatisfactions permanentes
- < L'électrification rurale

Compagnie électrique du Midi (marquis de Tauriac- Toulouse - 1899 - proposition pour l'électricité



Victor Fournier - Toulouse 1898 - proposition d'éclairage électrique et eau - Caussade et Septfonds



< Les différentes compagnies électriques en relation avec Saint-Antonin

1/ La Compagnie électrique du Midi - 1898 projet pour la desserte de Saint-Antonin.

2/ M. Baron

3/ M. Maurou

**4/ M. Dumas est retenu pour la concession de l'électricité en 1905
1910 : vente de la concession par M. Dumas à la Compagnie départementale d'énergie électrique. Dumas reste légalement le responsable sur place.**

Les actes de vente ne modifient pas la concession car les ventes ne sont parfaites que lorsque la mairie et la préfecture les valident. En fait seule l'exploitation de la concession a été transféré et donc légalement M. Dumas reste responsable.

Contentieux : M. Dumas reprend la gestion de la production et du réseau (1921), les versements dus n'ayant pas été effectués.

1922 : Union électrique du Tarn : vente concession puis faillite

**Cession en 1928 à la Société du Gaz et d'électricité de Gaillac ;
de fait cette cession n'a jamais été reconnue par la municipalité.**

**1928 : Dumas cède pour 260 000 Fr à la Compagnie Pyrénéenne
d'électricité tous ses actifs.**

C'est la fin de son rôle à Saint-Antonin.

**1929 : Pyrénéenne Société anonyme ; siège social à Paris et
direction à Toulouse, 9 rue Lafforgue.**

**Elle sera opérationnelle jusqu'à l'après-guerre et au passage à EDF en
1946**

***A partir de cette date, les délibérations portent surtout sur l'électrification
des campagnes.***

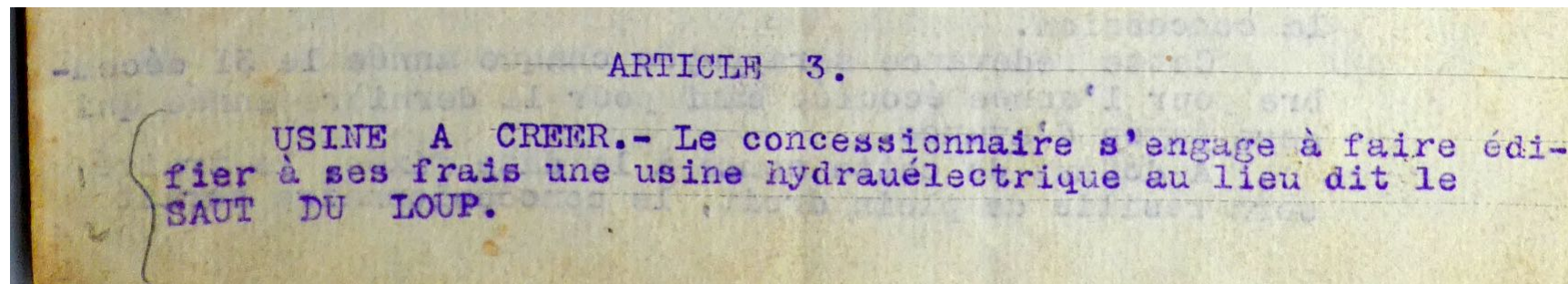
112. St-ANTONIN-NOBLE-VAL — Gorges de Bonne
Le Saut du Loup

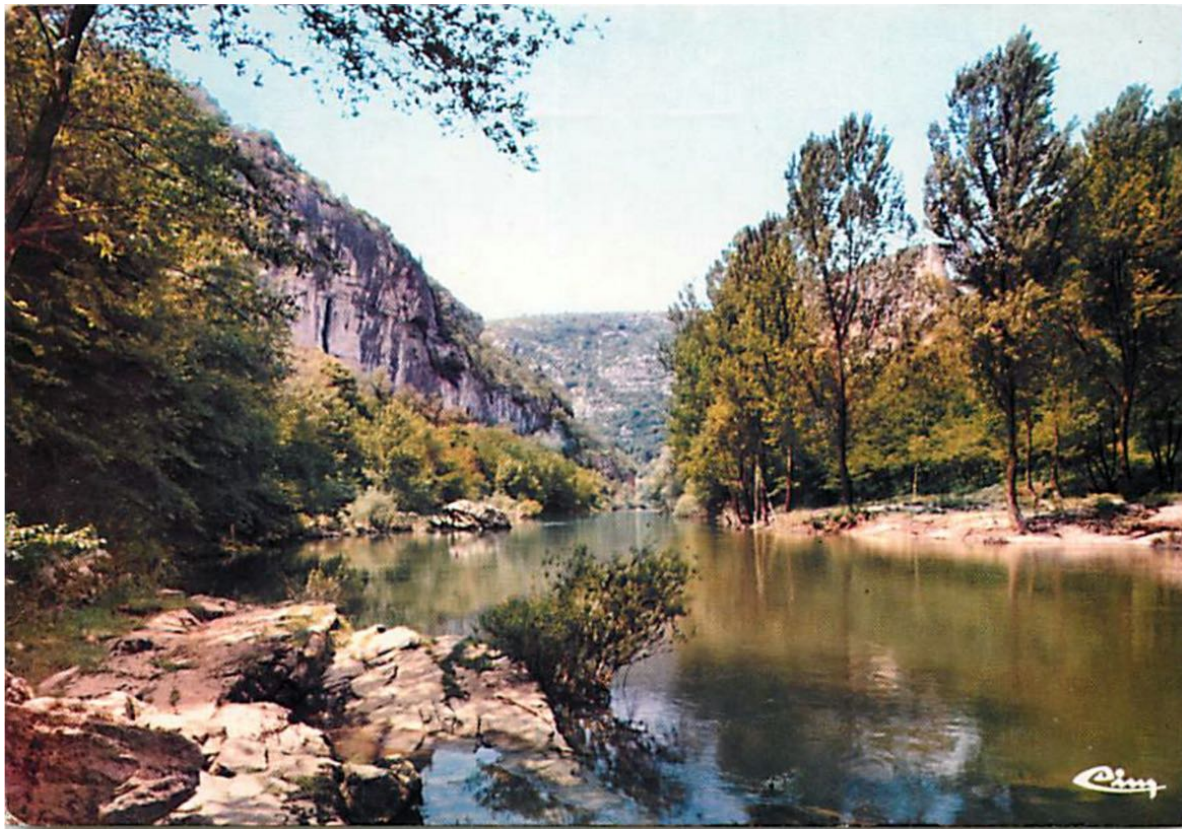


< le Saut du Loup : un projet sans suite

**Tous les
candidats à la
concession
s'engagent à
construire une
usine
hydroélectrique
au Saut du
Loup.**

Dumas
1904
>>>





Le site de Viel Four aurait été submergé...

Le dossier avait beaucoup avancé et le devis était déjà prêt...

**< le Saut du Loup :
projet d'une chaussée
de 3 m allant de la voie
ferrée à la rive gauche**

**Puissance prévue :
150 CV**

**Le projet n'a pas
abouti pour des
raisons mal énoncées,
mais peut-être
l'hostilité des riverains**

Le système technique :
Il comprend :
les Ondes : moulin loué pour produire le courant



Les Ondes : aujourd'hui et hier ...



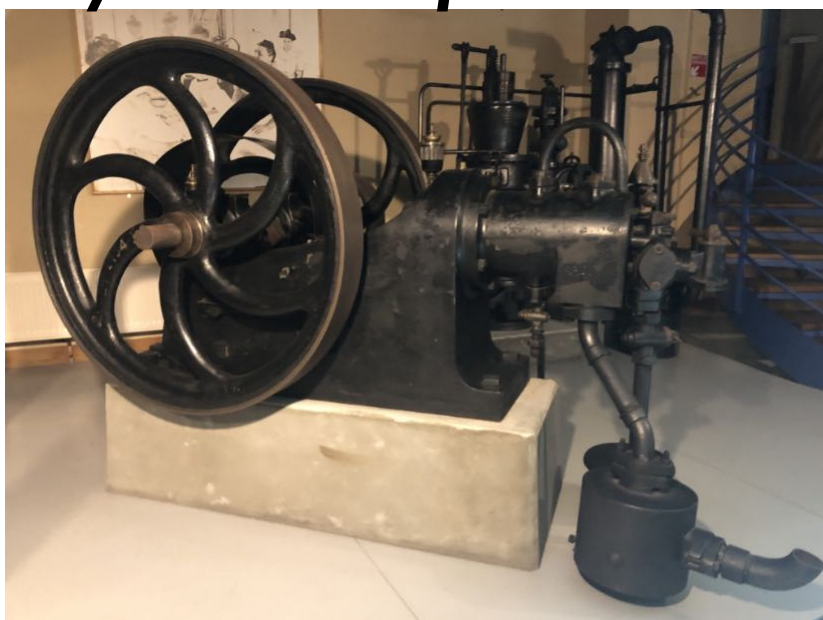
Source rosalis.bibliotheque.toulouse.fr / Association des Toulousains de Toulouse

Le système technique :

Fontalès : site de secours en cas de basses eaux et de crues.
Générateur couplé à une machine à vapeur, puis à un moteur à gaz pauvre.



La principale difficulté provient de l'articulation entre l'usine hydroélectrique et l'installation de secours à Fontalès.



Fontalès

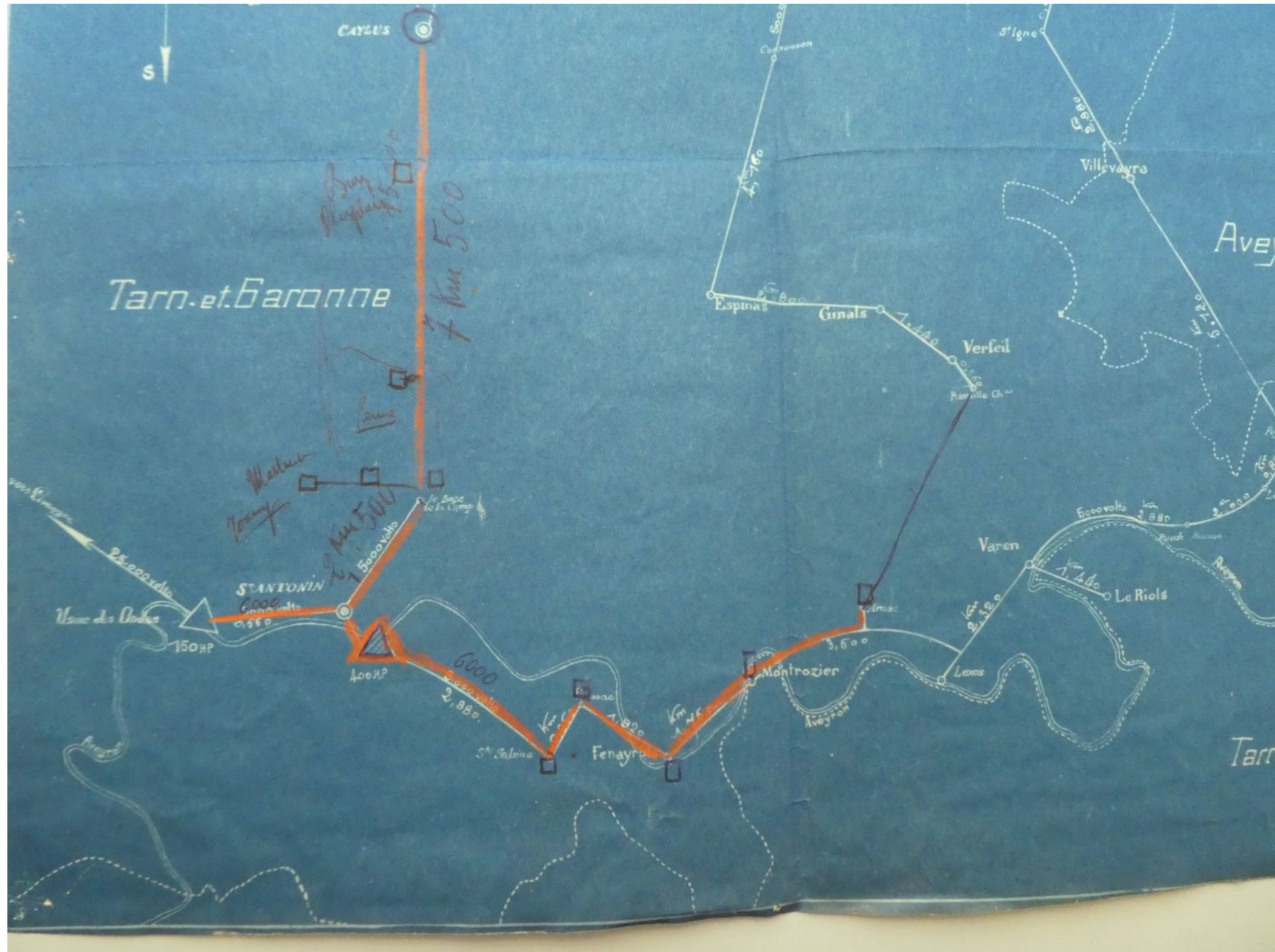
Moteur à gaz pauvre
(musée d'Argenton-sur-Creuse)

Scorie de l'installation de
Fontalès

Le système technique :

les lignes
haute-tension,
des
transforma-
teurs

Carte de 1925
établie pour une
nouvelle ligne
proposée vers
Limogne. Un tel
projet a perdu
de sa pertinence
par la mise en
place de l'inter-
connexion



Le système technique :

le réseau secondaire jusque chez les abonnés.

Un audit de 1920 montre qu'il est souvent en mauvais état, compte-tenu de l'état du bâti et de l'urbanisme de la ville.

« Ce grave défaut provient non seulement de la vétusté de l'installation elle-même mais aussi et surtout de l'installation des abonnés. Si l'on peut reprocher au réseau aérien d'avoir des cloches cassées ou fêlées sur les poteaux ou ferrures, au fil isolé d'être dénudé, et aux fils nus de toucher aux arbres, corniches, angles de maisons, ferrures de soutien, etc. il n'en est pas moins vrai que les installations intérieures des différents abonnés que nous avons pu voir sont dans un état de délabrement qui dépasse toute imagination.

La ville, de construction très ancienne, est formée de rues très étroites où ne pénètre ni air ni lumière ; il en résulte dans les habitations l'humidité continuelle qui favorise davantage les pertes de courant. »

Plaintes et récriminations

Elles sont permanentes, récurrentes.

Tension incertaine d'où la demande d'installation d'un voltmètre pour vérifier ce qui se passe.

Coupures fréquentes... L'usine de Fontalès ne suffit pas à remplacer le moulin des Ondes. D'où la demande d'un second générateur.

Ces problèmes tiennent à la vétusté du réseau, mais aussi aux contentieux avec les concessionnaires.



*Voltmètre de Fontalès :
modèle enregistreur*

Coll. part.

VILLE DE SAINT-ANTONIN

217-03

Traité pour la distribution du courant électrique.

Entre les soussignés :
Monsieur Paul Capin Maire de la Commune de Saint-Antonin, agissant en cette qualité et spécialement autorisé à cet effet, par délibération du Conseil Municipal, en date du 8 août 1904, d'une part,

Et Monsieur Gabriel Dumas, entrepreneur général d'électricité domicilié à Limoges 6 Rue Saint-Paul, d'autre part.

Il a été arrêté ce qui suit :

Article I

Objet de la Concession - La Commune de Saint-Antonin concède à Monsieur Dumas aux charges clauses, trois conditions indiquées au présent traité.

1^{re} - L'entreprise d'éclairage des rues, voies et places publiques et des établissements communaux.

2^{de} - Le droit de conformité avec les lois et règlements en vigueur, d'établir et de conserver sous les rues, places et dépendances de la voirie, des routes, des chemins et des propriétés communaux, toutes canalisations et appareils nécessaires à la distribution du courant électrique.

A cet effet, elle s'engage à demander à l'autorité supérieure, quand il y aura lieu, toutes les autorisations nécessaires et à les obtenir.

La Commune permettra, en outre, au concessionnaire, de prendre sur les bâtiments communaux, les points d'appui nécessaires, en cas de canalisations aériennes.

Article II

Durée de la Concession - La présente concession est faite pour une durée de cinquante années qui commenceront à courir au premier janvier 1905, l'éclairage devant être prêt le quinze février prochain.

Article III

Composition de l'éclairage - L'éclairage public sera assuré gratuitement par 62 lampes à incandescence de 16 bougies qui seront installées par le concessionnaire et à ses frais, aux endroits indiqués par la municipalité. Les heures d'allumage seront du coucher au lever du soleil.

La fourniture de l'éclairage dans les conditions ci-dessus ainsi que le remplacement des lampes usées et l'entretien des lanternes sera fait par le concessionnaire moyennant la somme de cent francs par an que lui versera la Commune.



LIGNES DE TRANSPORTS DE FORCE MOTRICE

& D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE

FOURNITURE & POSE
DE TELEPHONES
en tous genres

Entreprise Générale

DE
CONSTRUCTION
D'USINES
& BARRAGES

G. DUMAS

6, b^{is} Rue St Paul

LIMOGES

CANALISATIONS
Aériennes & Souterraines

Installations Particulières
D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE
avec toutes Fournitures

DÉPÔT
D'APPAREILS ELECTRIQUES
POTEAUX IMPRÉGNÉS

Concessions d'Eclairage
POUR VILLES & COMMUNES

ACHAT & VENTE DE CHUTES D'EAU
dans tous les Pays

TÉLÉPHONE

Adresse Télégraphique :
DUMAS-ELECTRICITE-LIMOGES

le 9 février 1910.

19

Jusqu'à la
vente en
1928 de la
concession,
les relations
sont diffi-
ciles...

NOTE

Adressée sur sa demande au SERVICE du CONTRÔLE
des Distributions d'Energies Electriques

Relative à la situation actuelle du Secteur de St-ANTONIN

§ I



Par acte sous seings privés en date du dix Janvier 1905, M. DUMAS (Gabriel), entrepreneur général d'électricité demeurant à Fontalès (Commune de Saint-Antonin, Tarn & Garonne), a obtenu, et ce, pour une durée de cinquante ans à dater du 1er Janvier 1905, la concession de la fourniture de l'électricité (énergie et lumière), pour les usages publics et privés dans la Commune de Saint-Antonin (Tarn et Garonne).

L'électricité était produite, en temps normal, au moyen d'un appareillage hydraulique installé sur l'Avayron, au lieu dit : le Moulin des Ondes dans un immeuble loué par le sieur DUMAS aux époux Fagès-Bouysseu — et au moment des crues et basses eaux, au moyen d'un appareil de secours à vapeur installé au lieu dit : le Moulin de Fontalès dans un immeuble appartenant à M. DUMAS lui-même.

Le 30 Mars 1910, suivant acte authentique reçu Maciet

Et les écarts ?

La situation en matière d'électrification rurale

En France :

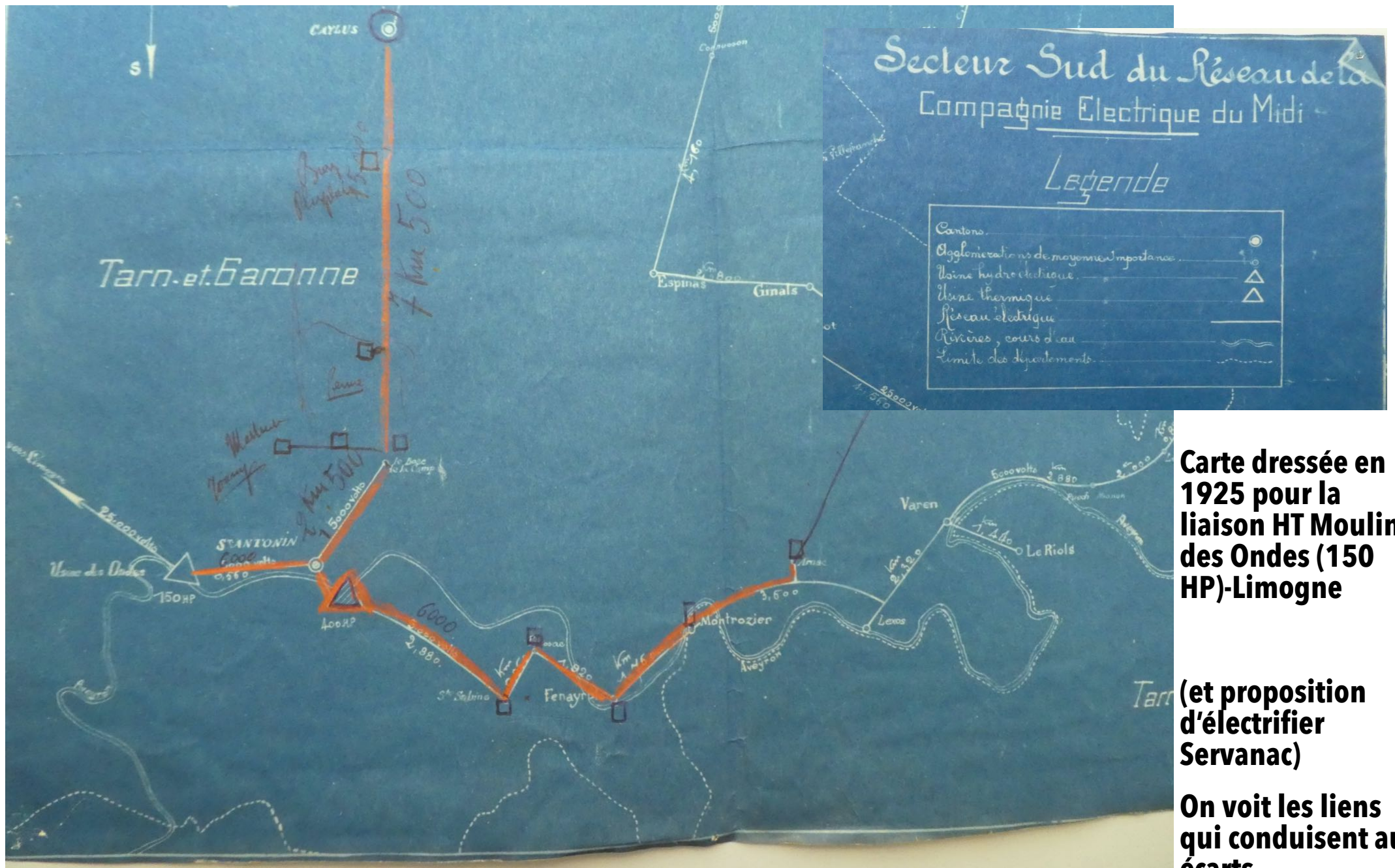
Un grand désordre lié à la situation plus que variée des compagnies privées, gérant des concessions

Des coûts d'équipement et une demande encore incertaine qui décourage, faute de rentabilité

Un Etat plus incitatif que réellement acteur, au moins jusqu'en 1923.

Une situation juridique compliquée où les acteurs locaux prennent la main (communes, syndicats...) avec l'aide publique.

Au début, l'électricité est plus vue comme une aide à l'agriculture (labourage électrique, gestion des élevages) que comme une aide à la vie quotidienne...



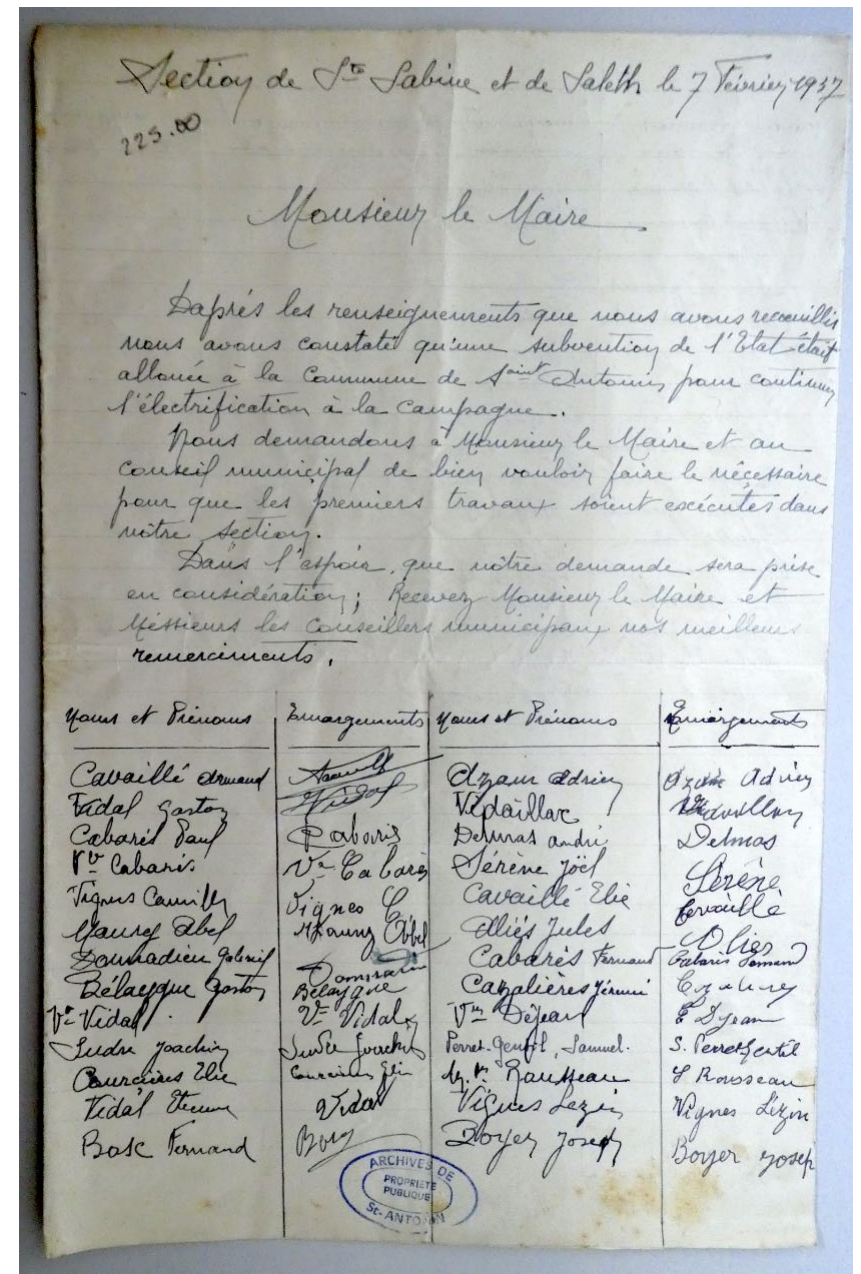
Et les écarts ?

La situation en matière d'électrification rurale

A Saint-Antonin, la situation évolue assez tardivement comme le montrent les pétitions et les demandes...

**Le Tour du pré
Les tanneries,
Teulières**

**Pétitions des
habitants de
Sainte-Sabine
et Saleth en
1937**



Et les écarts ?

Des demandes pressantes:

Ici, les habitants font une pétition, dressent le plan et paient la lampe !

Ailleurs, (à la gare), la Cie du chemin de fer n'a pas les moyens de payer la lampe et demande à la commune de faire l'avance !

M. le Président donne lecture d'une demande des habitants du quartier du tour du pré, relative à l'installation d'une lampe électrique au face l'ancienne scierie mécanique. A cet effet, ils proposent de faire à leur charge les frais d'installation.

Le conseil après en avoir délibéré, considérant que cette lampe est d'une utilité incontestable, considérant d'autre part que les frais d'installation sont couverts par la souscription des habitants de ce quartier, donne un avis favorable à cette demande.

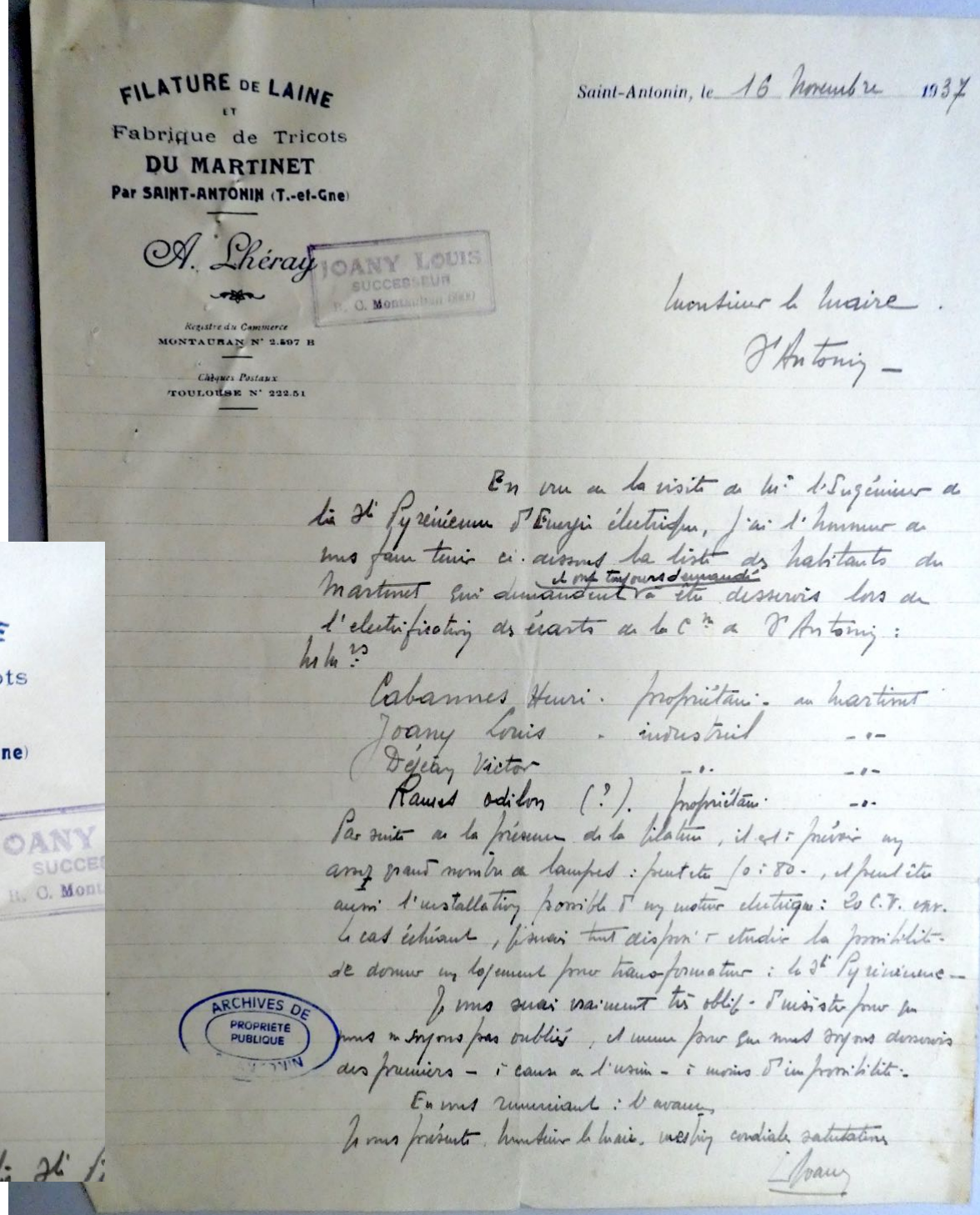
Sur la proposition d'un membre du conseil, M. le Maire est invité à faire toutes démarches auprès du Directeur de la Compagnie d'Orléans, en vue de l'installation d'une lampe à l'entrée de la cour de la gare, qui surtout en hiver est plongée dans la plus complète obscurité.



Et les écarts ?

La situation en matière d'électrification rurale

Demande des habitants du Martinet sous l'impulsion de M. Joany, filateur de laine, également en 1937.

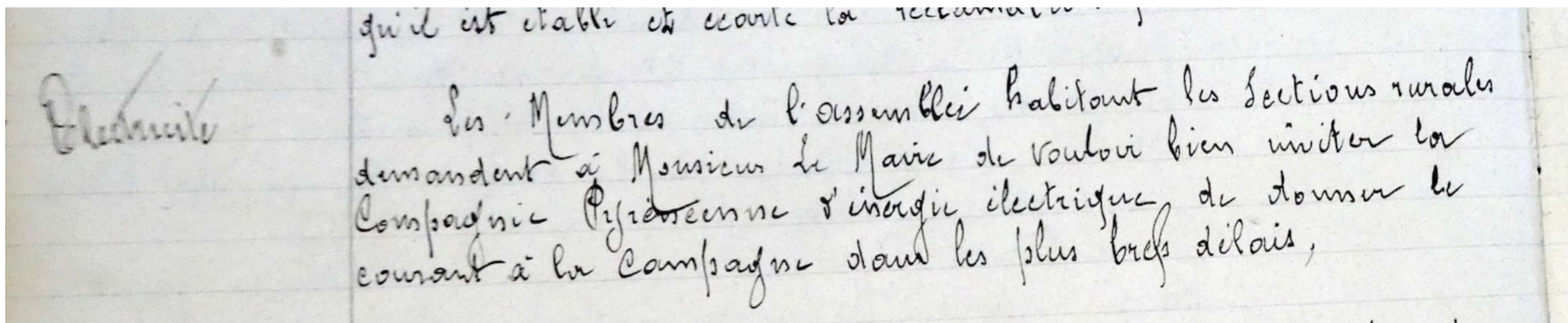


Et les écarts ?

La situation en matière d'électrification rurale

Que fait la municipalité ?

- Elle se retourne vers la compagnie concessionnaire qui, au début, avait promis d'équiper les hameaux sans frais pour la commune.



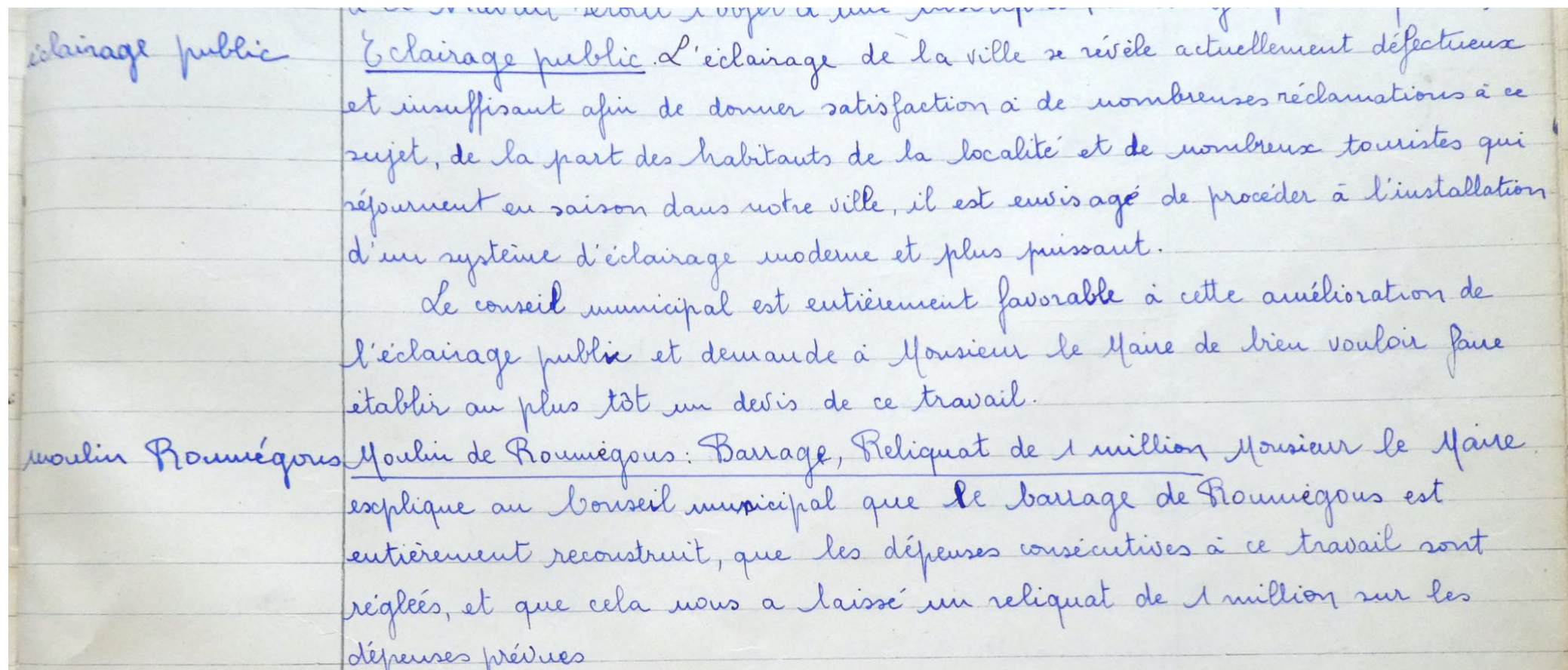
- Elle monte des dossiers pour bénéficier des programmes du Génie rural
- Elle fait des emprunts régulièrement pour faire des travaux et desservir les écarts.

Tout cela dure très longtemps : en 1950, on délibère encore d'emprunts !

Au final

Dans les années cinquante, tous les écarts ne sont pas encore électrifiés

Le 29 novembre 1955, dans le registre des délibérations, l'éclairage public est qualifié de défectueux et insuffisant : il est prévu d'investir...



Quelles conclusions peut-on tirer de cette histoire ?

De l'huile à l'électricité.

On est passé d'un système simple, robuste, peu performant et coûteux pour la municipalité à un système complexe, fragile, performant et gratuit pour la municipalité.

Les avantages seront vite oubliés et les inconvénients vont être longuement discutés.

Points qui ont posé problème.

La concession Dumas a été prévue sur une durée trop longue (pour donner des prix avantageux aux clients) et rédigée de façon à donner des garanties solides aussi bien au concessionnaire qu'à la mairie.

Cela va rendre la vente de cette concession possible qu'en cas d'accord du trio concessionnaire, mairie et préfecture (cela n'arrivera qu'en 1928).

Les conditions faites aux clients ont été trop favorables, la rentabilité ne pouvait être obtenue que sur le très long terme (50 ans dans la concession), ceci n'était pas soutenable par des petites structures au capital limité d'où la vente rapide de M. Dumas et les faillites en cascades des repreneurs.

Les divers exploitants ont essayé de survivre en faisant le réseau le moins cher possible d'où les problèmes de qualité.

La solution «éclairage public gratuit» ne pouvait qu'amener des conflits d'intérêt. Le concessionnaire veut faire le moins cher possible et la mairie veut la meilleure qualité possible.

La production d'électricité était trop limitée avec le solution retenue (les Ondes) et les secours venus de Fontales trop aléatoires (difficile de démarrer une machine à vapeur et un gazogène) d'où les problèmes récurrents.

Cela ne sera réglé qu'avec l'interconnexion des réseaux au alentours de 1928.

(Merci à Paul Lamothe)

La fée électricité à Saint-Antonin

Aujourd'hui et demain ?

Économiser l'énergie ?

< Changer la technique : Led et autres

< Moduler les éclairages selon les heures



Éliminer la pollution lumineuse

Valoriser les lieux majeurs





*Vue du Roc d'Anglars,
Saint-Antonin-Noble-Val by night
en août 2022 vers 23 H.*